

ARC/88/REP

Rapport de la

QUINZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Maurice, 26 avril - 4 mai 1988



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO appartenant à la Région Afrique (au 4 mai 1988)

Algérie	Guinée équatoriale	République centrafricaine
Angola	Kenya	République du Cameroun
Bénin	Lesotho	République-Unie de Tanzanie
Botswana	Libéria	Rwanda
Burkina Faso	Libye ¹	Sao Tomé-et-Principe
Burundi	Madagascar	Sénégal
Cap-Vert	Malawi	Seychelles
Comores	Mali	Sierra Leone
Congo	Maroc	Soudan
Côte d'Ivoire	Maurice	Swaziland
Ethiopie	Mauritanie	Tchad
Gabon	Mozambique	Togo
Gambie	Namibie	Tunisie
Ghana	Niger	Zaïre
Guinée	Nigéria	Zambie
Guinée-Bissau	Ouganda	Zimbabwe

¹ A participé pour la première fois en 1988 à la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Afrique

Première	—	Lagos, Nigéria, 3-12 novembre 1960
Deuxième	—	Tunis, Tunisie, 1-10 novembre 1962
Troisième	—	Addis-Abeba, Ethiopie, 3-15 septembre 1964
Quatrième	—	Abidjan, Côte d'Ivoire, 9-19 novembre 1966
Cinquième	—	Kampala, Ouganda, 18-29 novembre 1968
Sixième	—	Alger, Algérie, 17 septembre - 3 octobre 1970
Septième	—	Libreville, Gabon, 14-30 septembre 1972
Huitième	—	Rose Hill, Maurice, 1-17 août 1974
Neuvième	—	Freetown, Sierra Leone, 2-12 novembre 1976
Dixième	—	Arusha, Tanzanie, 18-28 septembre 1978
Onzième	—	Lomé, Togo, 16-27 juin 1980
Douzième	—	Alger, Algérie, 22 septembre - 2 octobre 1982
Treizième	—	Harare, Zimbabwe, 16-25 juillet 1984
Quatorzième	—	Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 2-11 septembre 1986
Quinzième	—	Maurice, 26 avril - 4 mai 1988

ARC/88/REP

RAPPORT DE LA
QUINZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE
Ile Maurice, 26 avril - 4 mai 1988

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome 1988

RAPPORT DE LA
QUINZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	v - xiii
	<u>Paragraphes</u>
QUESTIONS PRELIMINAIRES	1 - 27
Organisation de la Conférence	1 - 2
Cérémonie d'ouverture	3 - 15
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	16 - 17
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	18
Déclaration du Directeur général	19 - 27
RESUME DES DEBATS	28 - 148
Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Afrique (<u>Résolution 1/88</u>)	28 - 42
Invasion de criquets pèlerins (<u>Résolution 2/88</u>)	43 - 50
Information sur l'aide en nature	51 - 62
Rapport du Comité technique	63 - 148
- Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	66 - 74
- Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	68
- Ouverture du Comité technique	69 - 77
- Rapport sur les activités de la FAO dans la Région; suite donnée aux principales recommandations de la quatorzième Conférence régionale et Programme de travail et budget 1988-89 dans la Région	78 - 102
- La machine agricole en Afrique: situation et perspectives	103 - 112
- Les pêches en Afrique: situation et potentiel de développement	113 - 126
- Développement d'une industrie alimentaire autochtone en Afrique	127 - 139
- La forêt au service de l'agriculture - Le Plan d'action forestier tropical	140 - 148
AUTRES QUESTIONS	149 - 165
Représentation de la Région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	149 - 152
Date et lieu de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	153
Adoption du Rapport de la Conférence	154
Clôture de la Conférence	155 - 165
<u>ANNEXES</u>	
A. Ordre du jour	
B. Liste des participants	
C. Liste des documents	
D. Déclaration du Directeur général	

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Exposés nationaux et débat général

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

1. a rappelé et confirmé le programme en quatre points pour l'agriculture africaine contenu dans l'étude de la FAO adoptée par la quatorzième Conférence régionale, à savoir: réformes intérieures garantissant la priorité à l'agriculture; amélioration des quatre "i" (incitations, intrants, institutions et infrastructure), mise en oeuvre de stratégies de conservation des ressources naturelles, et amélioration de l'environnement extérieur (par. 31).
2. a déploré et blâmé le fait que le règlement d'arriérés considérables soit subordonné à l'examen proposé de l'Organisation, et a demandé que les Etats Membres s'acquittent rapidement et intégralement de toutes leurs obligations financières à l'égard de la FAO (par. 35).
3. a demandé l'établissement de prix réalistes pour les produits de base, l'amélioration des termes de l'échange et l'accroissement des flux d'aide à des conditions de faveur (par. 37).
4. a réaffirmé l'importance primordiale de la Coopération économique et technique entre pays africains et exhorté à appuyer les mouvements d'intégration économique sous-régionale, à tirer pleinement parti des zones de commerce préférentiel et des accords douaniers, à soutenir les organisations intergouvernementales et les réseaux de coopération technique et à promouvoir les co-entreprises (par. 38).
5. a suggéré que le représentant de l'Afrique au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (CGRAI) soumette annuellement aux Etats Membres des rapports détaillés sur les activités du Groupe par l'intermédiaire de la FAO (par. 41).
6. a souligné l'importance de la protection de l'environnement, qui est indissociable du développement de l'agriculture africaine (par. 41).
7. a déploré que la Conférence de la FAO à sa vingt-quatrième session n'ait pas lancé un nouveau programme d'expansion de l'aide en nature pour promouvoir rapidement l'autosuffisance alimentaire (par. 41).
8. a appelé de ses voeux l'accroissement de l'aide alimentaire d'urgence et de l'aide aux approvisionnements en intrants

aux pays frappés par la sécheresse et les invasions acridiennes (par. 41).

9. a souligné l'importance de l'irrigation pour le développement agricole (par. 41).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

10. a demandé que le Programme de coopération technique soit renforcé (par. 33).
11. a reconnu que le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique joue un rôle crucial et irremplaçable de promotion de l'intégration et du développement régional et sous-régional, notamment par le biais d'organisations intergouvernementales africaines, de projets régionaux de promotion de la CTPD, de réseaux de coopération technique (par. 34).
12. a instamment invité la FAO à renforcer l'action menée par le Bureau régional pour promouvoir la coopération technique et économique entre pays d'Afrique (par. 38), notamment dans le domaine du machinisme agricole (par. 111).
13. a invité la FAO à suivre de plus près l'application par les Etats Membres du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et des recommandations contenues dans l'étude de la FAO sur l'agriculture africaine (par. 40).
14. a pleinement appuyé la priorité accordée par la FAO au rôle des petits exploitants, des jeunes et des femmes dans la production vivrière (par. 41).
15. a demandé que des ressources accrues soient allouées aux programmes et projets de lutte contre les pertes avant et après récolte (par 41 et 91).
16. a invité la FAO à renforcer l'appui qu'elle donne aux Etats Membres dans le domaine de l'irrigation et continue de fournir une aide pour la conception et l'exécution de projets d'irrigation appropriés et adaptés aux situations locales et aux besoins spécifiques de développement (par. 41 et 90).
17. reconnaissant l'importance du développement et de l'aménagement des pêches pour l'économie des pays africains, a adopté une résolution sur cette question (par. 42).

Activités de la FAO dans la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

18. a souligné la nécessité de développer des systèmes d'alerte rapide pour la production végétale et la protection des plantes et de préparer et appliquer des plans d'intervention (par. 91).
19. a insisté sur l'importance de la formation pour la conception et l'exécution des mesures améliorées de production végétale et de protection des plantes et sur la nécessité de tenir compte des besoins des petits exploitants (par. 91).
20. a demandé que l'intégration des femmes et des jeunes dans le processus de développement soit renforcée de façon à assurer un développement rural durable et continu et la modernisation d'ensemble de l'agriculture africaine et à alléger les tâches agricoles et autres des femmes rurales (par. 94).
21. a souligné le rôle positif que jouent les organisations non gouvernementales dans la planification, l'exécution des programmes de développement rural (par. 94).
22. a lancé un appel aux Etats Membres du Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CIRDAFRICA) et à la Communauté internationale pour qu'ils aident le Centre à sortir de sa situation actuelle d'instabilité (par. 94).
23. a souligné l'importance des technologies alimentaires appropriées (par. 95).
24. a estimé que la planification nutritionnelle revêt une importance considérable pour les programmes d'amélioration de la nutrition dans la région (par. 95).
25. a demandé un renforcement de l'assistance dans divers domaines du développement des pêches: amélioration de la pêche artisanale, production d'aliments pour l'aquaculture, engins de pêche appropriés pour valoriser les espèces jusqu'ici inexploitées, formation de personnel de niveau intermédiaire dans diverses disciplines intéressant les pêches ainsi que dans les techniques de collecte et de traitement des données (par. 97).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

26. s'est félicitée que la FAO ait l'intention d'attribuer une priorité plus élevée aux racines et tubercules ainsi qu'aux légumineuses et aux cultures potagères, sans pour autant négliger des cultures céréalières (par. 91).
27. a exhorté la FAO à déclarer la zone sahélienne en situation d'urgence afin de sensibiliser la communauté internationale à ses problèmes (par. 92).

28. a invité la FAO à renforcer au maximum ses activités dans le secteur de l'élevage (par. 93).
29. a demandé à la FAO de rechercher auprès des donateurs actuels et potentiels les financements nécessaires à la réouverture du Centre de formation régional de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) (par. 93).
30. a instamment invité la FAO à évaluer les effets des programmes d'ajustement structurel sur le secteur agricole et sur des populations rurales vulnérables, et a recommandé que la FAO continue à fournir une assistance pour renforcer les capacités de planification dans les pays d'Afrique (par. 96).
31. a demandé un renforcement de l'assistance dans divers domaines intéressant la pêche: amélioration de la pêche artisanale, évaluation des ressources des zones économiques exclusives, production d'aliments pour l'aquaculture, engins de pêche appropriés pour valoriser les espèces jusqu'ici inexploitées. Elle a préconisé un renforcement de la formation de niveau intermédiaire dans diverses disciplines intéressant les pêches (par 97).
32. a recommandé que davantage d'experts africains soient employés comme consultants et pour d'autres tâches dans la région (par. 99).
33. a demandé à la FAO d'entreprendre sans tarder l'étude des effets négatifs des agressions du régime de l'apartheid de l'Afrique du Sud sur l'agriculture et la sécurité alimentaire des Etats de première ligne demandée par la Conférence de la FAO à sa vingt-quatrième session (par. 100).
34. a invité la FAO à poursuivre, et chaque fois que possible, à renforcer ses activités de formation dans de nombreux domaines et à continuer à prendre en compte les besoins spécifiques des pays lusophones dans des domaines vitaux pour le développement agricole de ces pays (par. 101, 102).
35. a recommandé qu'une assistance technique soit prévue pour répondre aux besoins spécifiques des Etats insulaires frappés par des catastrophes naturelles telles que les cyclones (par. 101).

Invasion de criquets pèlerins

La Conférence,

36. a adopté la résolution 2/88 sur l'invasion de criquets pèlerins (par. 50).

Information sur l'aide en nature

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

37. a souligné l'importance et l'utilité de l'aide en nature pour le développement agricole de l'Afrique et renouvelé l'appel lancé aux donateurs pour que ceux-ci appuient et élargissent leur assistance à ce programme (par. 61).
38. a souligné que l'aide en nature doit être autant que possible modulée pays par pays et qu'elle doit être renforcée de façon à compléter les ressources en intrants existants déjà dans les pays et dans la région au moyen d'échanges intra-africains et d'opérations triangulaires de façon à ne pas entrer en concurrence avec les intrants de production locale (par. 62).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

39. a invité la FAO à fournir un maximum d'assistance technique pour la spécification et le choix des intrants à livrer sous forme d'aide en nature afin que cette aide soit bien adaptée (par. 62).

Le machinisme agricole en Afrique: situation et perspectives

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

40. a noté que l'accès au crédit est un préalable à la mécanisation agricole (par. 107).
41. a indiqué qu'il est manifestement nécessaire d'améliorer la formation dans le domaine du machinisme agricole et de l'entretien du matériel et a souligné qu'il importe de créer des centres régionaux de machinisme agricole et d'assurer l'accès aux connaissances existant dans la Région (par. 108).
42. a exhorté les Etats africains à tirer un parti maximum des dispositions pertinentes des systèmes d'intégration et des accords commerciaux et douaniers intéressant leurs sous-régions respectives pour promouvoir la CEPD et la CTPD afin de tirer le meilleur parti des expériences mises en commun (par. 111).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

43. a exhorté la FAO à étudier dans ses programmes ultérieurs le moyen de mieux intégrer le crédit et le machinisme agricole (par. 107).
44. a souligné que le Programme de la FAO dans le domaine du machinisme agricole devrait comprendre les activités suivantes: assistance aux gouvernements pour la formulation des politiques nationales de machinisme agricole; programmes de formation à plus long terme ciblés sur les artisans, techniciens et spécialistes directement intéressés par le machinisme agricole; étude en vue de rassembler davantage de données de base pour mettre en lumière les problèmes et les possibilités du machinisme agricole (par. 110).
45. a demandé que la FAO continue à donner une assistance dans différents domaines: technologies des forges de village, réparation et entretien du matériel, étude de faisabilité en vue du renforcement du machinisme agricole et choix des formules les plus appropriées (par. 112).

Les pêches en Afrique: situation et potentiel de développement

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

46. a exhorté les gouvernements des pays d'Afrique à allouer des crédits suffisants aux administrations nationales des pêches et aux instituts de recherche halieutique et à relever le rang de priorité des pêches dans leurs plans nationaux de développement (par. 117).
47. a exhorté les gouvernements à s'attaquer aux problèmes du secteur halieutique par exemple: manque d'intrants, retard technologique de la pêche artisanale, empiètement des flottilles de taille moyenne et industrielle sur les zones de pêche artisanale (par. 118).
48. a recommandé que des mesures appropriées d'aménagement soient adoptées et appliquées pour mettre fin à la sur-exploitation de nombreuses espèces importantes (par. 119).
49. a reconnu que les sociétés mixtes peuvent utilement stimuler le développement de la pêche industrielle, tant par des apports de capitaux que par le transfert de technologies et la formation (par. 123).
50. a suggéré que des aleviniers soient établis dans chaque pays à des emplacements stratégiques pour résoudre le problème de l'approvisionnement en frai (par. 124).
51. a recommandé d'adopter une approche intégrée du développement aquicole (par. 124).

52. a recommandé l'intensification de la collaboration régionale et sous-régionale pour l'aménagement et le développement des pêches (par. 126).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

53. a demandé le renforcement des projets régionaux de la FAO, dont elle a fait l'éloge, et a en particulier émis le voeu qu'une assistance du type de celle que représente le projet de développement et d'aménagement des pêches dans l'Atlantique Centre-Est (projet COPACE) continue d'être fournie (par. 120).
54. a invité la FAO à aider les Etats Membres à élaborer des programmes appropriés de protection de l'environnement (par. 121).
55. a exhorté la FAO à continuer d'aider les pays à tirer davantage de leurs zones économiques exclusives (ZEE), particulièrement en renforçant la surveillance, le contrôle et le suivi de ces zones (par. 121).
56. a invité la FAO à accroître son assistance pour réduire les pertes après capture qui sont particulièrement sérieuses dans le secteur traditionnel (par. 123).
57. a instamment demandé que le Centre régional FAO/PNUD d'aquaculture pour l'Afrique, situé au Nigéria, soit renforcé de façon à pouvoir continuer son travail utile de formation d'aquiculteurs expérimentés dans la région (par. 124).
58. a invité la FAO à relever le rang de priorité accordé à la formation halieutique en Afrique (par. 125).
59. a suggéré que l'étude approfondie des possibilités et contraintes dans le secteur de la pêche industrielle soit réalisée sur une base sous-régionale par la FAO, en coopération avec des institutions multilatérales de financement (par. 126).
60. a invité la FAO à aider les Etats Membres à formuler des politiques, plans et projets appropriés de développement des pêcheries nationales (par. 126).

Développement d'une industrie alimentaire autochtone en Afrique

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

61. a souligné qu'il serait nécessaire de négocier des conditions plus favorables avec les sociétés multinationales du secteur alimentaire (par. 135).

62. a demandé aux gouvernements et aux organismes d'assistance technique et financière, et notamment à la FAO, de promouvoir la diffusion et l'application des principaux résultats des travaux de recherche-développement, en particulier pour stimuler l'utilisation des farines à base de produits locaux en boulangerie et du four Chorkor pour le fumage du poisson (par. 137).
63. a recommandé que les gouvernements et les industries prennent des mesures appropriées pour sauvegarder l'environnement (par. 139).

A l'attention de la FAO

La Conférence,

64. a demandé que la FAO accorde son assistance pour améliorer l'information sur les débouchés potentiels des produits finis (par. 130).
65. a instamment demandé que la FAO poursuive l'élaboration d'un répertoire des produits alimentaires traditionnels de l'Afrique, afin de stimuler l'utilisation des matières premières locales (par. 131).
66. a demandé que la FAO intensifie ses travaux concernant le contrôle de la qualité dans les industries alimentaires autochtones (par. 133).
67. a demandé que la FAO organise des rencontres entre les représentants des agro-industries des pays développés et ceux des pays d'Afrique pour examiner à fond tous les grands problèmes que pose le développement intégré de ce secteur (par. 135).
68. a demandé que la FAO organise dans la région, en coopération avec les gouvernements des pays africains, une ou plusieurs expositions sur la transformation des aliments, en vue de faire connaître le potentiel commercial des denrées alimentaires produites dans la région (par. 136).
69. a demandé aux gouvernements et aux organismes d'assistance technique et financière, et notamment à la FAO, de promouvoir la diffusion et l'application des principaux résultats des travaux de recherche-développement, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des produits locaux en boulangerie et du four Chorkor pour le fumage du poisson (par. 137)
70. a recommandé que les gouvernements et les entreprises prennent des mesures appropriées pour sauvegarder l'environnement (par. 139).

La forêt au service de l'agriculture - le Plan d'action forestier tropical

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

71. a demandé que, dans la planification du développement rural et l'aménagement du territoire, on assure une meilleure intégration de la foresterie dans la production agricole et zootechnique (par. 142).
72. a suggéré le renforcement des pratiques de conservation et la promotion des systèmes agroforestiers au niveau des exploitations (par. 142).
73. a invité à promouvoir la participation des communautés rurales aux actions de mise en valeur et de conservation des ressources forestières et des autres ressources naturelles (par. 142).
74. a préconisé une amélioration de la vulgarisation agricole et de l'équipement rural pour accroître la productivité et réduire la mobilité du front agricole (par. 142).
75. a recommandé un renforcement des institutions de gestion, de formation et de recherche impliquées dans la mise en valeur et la conservation des ressources forestières (par. 142).
76. a exhorté les pays africains à lancer des journées nationales de l'arbre et d'autres campagnes de sensibilisation (par. 147).

A l'attention de la FAO

77. a demandé que la FAO poursuive l'exercice de régionalisation du Plan d'action forestier tropical pour qu'il soit possible d'élaborer dès que possible les programmes de coopération régionale et sous-régionale (par. 146).

Représentation de la région au GCRAI

A l'attention des gouvernements

La Conférence,

78. a jugé qu'il conviendrait d'insister davantage sur l'aspect pragmatique de la recherche agronomique pour qu'elle débouche rapidement sur des résultats concrets (par. 150).
79. a recommandé qu'à l'avenir la FAO distribue les rapports des représentants de la région au GCRAI bien à l'avance, en même temps que le reste de la documentation des Conférences régionales (par. 151).
80. a élu l'Ile Maurice pour représenter la région au GCRAI de 1989 à 1991 (par. 152).

QUESTIONS PRELIMINAIRES

Organisation de la Conférence

1. La quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue à l'Ile Maurice, du 26 avril au 4 mai 1988. La session plénière de la Conférence a été précédée, du 26 au 29 avril 1988, par la réunion du Comité technique.
2. Ont participé à la réunion les délégués de 40 Etats Membres de la Région; des représentants de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées; des observateurs d'organisations intergouvernementales et de mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La liste complète des participants figure à l'Annexe B.

Cérémonie d'ouverture

3. Dans une brève allocution de bienvenue, M. M. Dulloo, Ministre de l'agriculture, des pêches et des ressources naturelles de l'Ile Maurice, a souhaité la bienvenue aux ministres, délégués et observateurs. Il a exprimé le vœu que l'organisation de la Conférence et les services mis à leur disposition leur donnent toute satisfaction.
4. Le Ministre a remercié M. Anerood Jugnauth, Premier Ministre mauricien, d'avoir accepté d'ouvrir la Conférence, confirmant ainsi son attachement personnel à l'Afrique et à la promotion de l'agriculture.
5. Le Ministre a indiqué que la quinzième Conférence régionale se tient à un moment crucial pour l'Afrique. Ce continent, a-t-il déclaré, doit montrer à la communauté internationale sa volonté de relever les défis qu'il s'est lui-même lancés en donnant une suite concrète aux divers programmes et résolutions, notamment au Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990 (APPER) de l'OUA, au Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 (UNPAAERD) et aux recommandations qui figurent dans l'Etude FAO L'Agriculture africaine: les 25 prochaines années. Il a demandé aux participants d'analyser sans fausse pudeur tant les échecs et les faiblesses de leur pays que les réussites et les perspectives de réalisation de ces vastes programmes de redressement économique et de développement. Il a exhorté les délégués à ne pas oublier qu'en Afrique la priorité des priorités doit être la mobilisation de toutes les ressources pour un développement durable et viable de l'agriculture.
6. Le Ministre a défini les besoins de l'Afrique dans ce domaine dans le contexte suivant: un climat international défavorable et qui se dégrade encore, des politiques nationales mal adaptées aux tâches de redressement et de développement; de mauvaises conditions météorologiques; des fléaux comme les invasions acridiennes; et enfin, la crise financière aiguë de la FAO.
7. Le Ministre a signalé que depuis cinq ans, l'Ile Maurice a obtenu des résultats non négligeables, mais il a souligné que son pays ne peut développer d'autres secteurs aux dépens de l'agriculture. Le Ministre a plaidé avec vigueur pour que l'on donne à la FAO les moyens financiers et institutionnels d'appuyer les efforts et programmes de développement des pays d'Afrique, en

particulier pour parer aux situations d'urgence, et souligné que le soutien de la FAO leur est nécessaire pour renforcer leurs efforts de développement agricole. Il a réaffirmé son appui au Directeur général, ne doutant pas que celui-ci saura mener à bien la difficile tâche qui l'attend et continuera à servir au mieux les intérêts de l'Organisation afin qu'elle puisse répondre aux besoins et aspirations divers de ses Etats Membres.

8. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a déclaré qu'à un moment où la FAO connaît des difficultés jamais rencontrées en quarante ans, leur présence est une preuve de leur confiance en l'Organisation. C'est là une grande source de réconfort et d'encouragement pour ses collaborateurs et lui-même.

9. Le Directeur général a rendu hommage au gouvernement et au peuple mauriciens pour leur chaleureuse hospitalité, ainsi qu'au Premier Ministre, dont la présence constitue un encouragement. Il a remercié le gouvernement de l'excellente organisation de la Conférence, pour laquelle il a fallu déployer des efforts remarquables et mobiliser des moyens humains et financiers considérables. Il a fait l'éloge de l'esprit exemplaire de fraternité, nourri de la diversité et du pluralisme, qui régit à l'Ile Maurice les relations entre populations d'origines diverses, et a invité la communauté internationale à s'inspirer de la démocratie mauricienne à un moment où les tensions persistent et où l'intolérance se manifeste partout.

10. Il a félicité le pays du succès du programme d'ajustement structurel lancé en 1979. La persévérance et la sagesse du peuple mauricien ont permis d'obtenir une croissance spectaculaire. Tous les secteurs ont profité de la relance, l'agriculture en particulier, dont le progrès est remarquable; les industries locales de transformation et la production de fleurs coupées, notamment l'anthurium, ont aussi énormément progressé. En conclusion, le Directeur général a félicité l'Ile Maurice, qui est une source vivifiante d'inspiration pour tous.

11. Dans son discours d'ouverture à la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, M. Anerood Jugnauth, Premier Ministre mauricien a chaleureusement souhaité la bienvenue aux participants. Il a déclaré que la présence de délégations si nombreuses démontre clairement une volonté collective de s'attaquer aux problèmes qui entravent l'effort commun des pays d'Afrique pour la sécurité alimentaire. La Conférence organisée par la FAO se situe dans le contexte d'une situation qui inspire de vives inquiétudes. Elle doit donner aux pays d'Afrique l'occasion de procéder à des examens, des débats et des confrontations d'expériences concernant les efforts mis en oeuvre pour donner suite au Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (UNPAAERD). Malgré tout ce qui a été fait jusqu'à présent, la situation actuelle en Afrique n'incite pas à l'optimisme. Il est préoccupant que les pays en développement n'aient pas réussi à maîtriser les structures et mécanismes du marché des produits qu'ils exportent, que le jeu normal de l'offre et de la demande soit faussé, et que les distorsions soient toujours en faveur des plus privilégiés. Le Premier Ministre a souligné, dans le même sens, que la concurrence toujours plus forte des produits synthétiques pouvant remplacer les produits primaires constitue une menace directe pour les moyens de subsistance, la sécurité et les perspectives de redressement des pays en développement.

12. Le Premier Ministre a déclaré que l'objectif primordial des politiques officielles doit être d'améliorer le niveau de vie des ruraux pauvres;

cependant, les actions ont été orientées de telle sorte que ces masses rurales sont restées à l'écart du développement. C'est un impératif moral que de donner la première place aux pauvres, a rappelé le Ministre: toute l'action doit reposer sur ce principe. Il a déclaré que le continent africain devrait tirer un parti maximum des nouvelles variétés à haut rendement et résistant aux maladies, en ayant recours à des ensembles d'intrants (engrais, pesticides, irrigation, crédit), avec l'appui de structures institutionnelles et administratives sensibles aux besoins du secteur agricole.

13. Le premier Ministre a réaffirmé que son pays est attaché à la cause de l'unité africaine et souligné l'importance des groupements sous-régionaux dans l'esprit de la coopération Sud-Sud.

14. Le Premier Ministre a rappelé que l'agriculture reste le pilier de l'économie mauricienne grâce aux exportations de sucre. Pour résorber le chômage massif, le gouvernement a institué une série d'incitations à l'investissement afin de stimuler l'expansion du secteur manufacturier, tout en poursuivant les efforts faits pour relever l'autosuffisance en certaines cultures vivrières au moyen de subventions et d'incitations et en mettant en place le cadre institutionnel nécessaire. Le développement du pays a produit des avantages socio-économiques, mais aussi des retombées regrettables telles que la dégradation de l'environnement; le gouvernement ne néglige aucun effort pour assurer une protection adéquate de l'environnement et la conservation de la nature.

15. Pour conclure, le Premier Ministre s'est demandé comment le pays qui est censé être le plus riche du monde peut être en même temps le plus endetté et il a appelé de ses vœux un nouvel ordre de l'alimentation pour résoudre le problème de la pauvreté absolue: il s'agirait de formuler des politiques pour améliorer le niveau de vie matérielle des pauvres en leur assurant un meilleur accès aux vivres et la satisfaction des autres besoins essentiels. Il a souligné que le droit aux vivres se confond avec le droit de vivre.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

16. A sa première séance de travail, la Conférence a élu Président par acclamation M. Murlidas Madun Dulloo, Ministre mauricien de l'agriculture, des pêches et des ressources naturelles. En acceptant la présidence, M. Dulloo, dans une brève allocution, a remercié les délégués de l'honneur qu'ils ont fait à son pays en lui confiant la conduite des délibérations de la Conférence, et a sollicité leur coopération.

17. La Conférence a ensuite élu par acclamation M. S.G. Obimpeh, Secrétaire à l'agriculture du Conseil national provisoire de la défense du Ghana et M. F.F. Muteka, Ministre de l'agriculture de la République d'Angola aux fonctions de premier et de deuxième Vice-Présidents respectivement, et M. G.P. Khojane, Représentant permanent du Lesotho auprès de la FAO à la fonction de Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

18. La Conférence a examiné l'ordre du jour et l'a approuvé. Cet ordre du jour figure à l'Annexe A.

Déclaration du Directeur général

19. Dans sa déclaration à la Conférence, M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a réaffirmé son attachement pour le continent africain et l'importance qu'il lui attache. Il a donné à la Conférence l'assurance que la FAO continuera d'attribuer la priorité absolue à la Région Afrique qui, avec 11 pour cent de la population mondiale, reçoit près de la moitié des ressources de l'Organisation.

20. Le Directeur général a rappelé que la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique se tient peu de temps après la vingt-quatrième session de la Conférence de la FAO, qui a réaffirmé sa confiance en lui conférant un nouveau mandat. La FAO connaît une crise de liquidités due principalement aux retards dans le paiement des contributions, et qui a obligé en 1987 à réduire de 25 millions de dollars les services fournis aux Etats Membres. Pour mettre un terme à ces difficultés financières, la Conférence à sa vingt-quatrième session a exhorté tous les Etats Membres à régler intégralement leurs contributions.

21. Le Directeur général a évoqué la conjoncture très difficile de l'économie mondiale. L'Afrique est particulièrement touchée parce que son économie demeure fortement tributaire des exportations de produits de base, agricoles ou non, dont les marchés continuent à être marqués par le marasme. En valeur réelle, les prix des produits exportés par les pays d'Afrique subsaharienne ont diminué d'environ 35 pour cent entre 1980 et 1987. Cette détérioration des termes de l'échange a encore aggravé les problèmes déjà écrasants provoqués par l'endettement, qui a pour la première fois dépassé le seuil de 100 milliards de dollars en 1987. Le service de la dette absorbe plus de 30 pour cent des recettes d'exportation de la Région. Si de nouvelles mesures radicales ne sont pas prises, l'endettement des pays africains s'aggraverait encore.

22. Le Directeur général s'est déclaré préoccupé de la tendance à long terme de la production vivrière par habitant en Afrique, qui est en baisse. Malgré une réduction de la consommation alimentaire par habitant, les importations céréalières des pays d'Afrique à bas revenu augmentent depuis dix ans d'environ un million de tonnes par an. Pendant la même période, la part de l'aide alimentaire dans les importations totales est tombée de 33 à 27 pour cent. Le Directeur général a exhorté les donateurs à recourir aux opérations triangulaires pour accroître leur aide alimentaire.

23. Le Directeur général a appelé l'attention de la Conférence sur la récente invasion acridienne qui menace d'entraîner un fléau comparable à celui des années 50 sur une vaste partie du continent. Le Centre d'intervention anti-acridienne d'urgence de la FAO collabore étroitement avec les pays concernés, ainsi qu'avec les donateurs, afin de fournir les moyens nécessaires pour maîtriser cette invasion.

24. Le Directeur général a indiqué à la Conférence que, malgré la crise budgétaire actuelle de la FAO, le Programme de terrain qu'elle réalisera en 1988 en Afrique sera probablement plus important encore que celui de 1987. Le Bureau régional de la FAO et ses représentations dans les pays, ainsi que la Division mixte FAO/CEA de l'agriculture pourront maintenir leurs activités au moins au même niveau qu'en 1987. Le Centre d'investissement de la FAO continuera à renforcer ses activités de préparation des projets dans la Région.

25. Le Directeur général a rappelé que l'Etude FAO L'agriculture africaine: les 25 prochaines années a constitué un important document de travail pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1986 consacrée à la situation économique critique de l'Afrique. Le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 se fonde essentiellement, pour tout ce qui concerne l'agriculture, sur les conclusions de cette Etude.

26. Evoquant ensuite les programmes d'ajustement structurel actuellement en cours dans beaucoup de pays d'Afrique, le Directeur général a signalé que ces programmes ont souvent pour corollaire des problèmes sociaux et politiques très graves pour les pays intéressés. S'agissant de pays où l'agriculture représente jusqu'à 80 pour cent de l'économie, la FAO est prête à fournir, si on le lui demande, toute son assistance et ses avis pour la planification, l'exécution et le suivi de ces programmes.

27. En conclusion, le Directeur général a rappelé que c'est aux Etats Membres eux-mêmes qu'il appartient de résoudre les problèmes de la Région, mais que le Secrétariat de la FAO reste bien entendu à leur disposition. La FAO tiendra pleinement compte des recommandations de la Conférence dans l'élaboration de ses futurs programmes de travail. La déclaration du Directeur général est reproduite à l'Annexe D.

RESUME DES DEBATS

Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Afrique

28. Dans les exposés nationaux, les délégations ont traité de nombreux thèmes importants concernant la situation alimentaire et agricole de l'Afrique, les activités de la FAO dans la Région, les problèmes financiers actuels de l'Organisation, et l'environnement économique extérieur qui influe sur les pays africains. Les grandes lignes des exposés nationaux et des débats que la Conférence y a consacrés sont présentées ci-après.

29. La plupart des délégations ont indiqué que la situation alimentaire et agricole s'est nettement améliorée dans leur pays depuis la quatorzième Conférence régionale. Elles ont attribué ce succès aux conditions météorologiques favorables et aux nouvelles mesures visant à stimuler la production agricole. Toutefois, certaines délégations n'ont pas pu faire état de progrès comparables à cause de divers problèmes provoqués par les conditions météorologiques, les troubles civils, les invasions acridiennes ou des facteurs extérieurs. Toutefois, les pays d'Afrique où les politiques intérieures sont devenues en général plus favorables au redressement du secteur alimentaire et agricole et au développement sont plus nombreux qu'il y a deux ans.

30. D'une façon générale, l'utilité des trois grands cadres élaborés pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, à savoir le programme prioritaire de l'OUA pour le redressement économique de l'Afrique 1986-1990 (APPER), le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et l'Etude de la FAO L'agriculture africaine: les 25 prochaines années a été soulignée. Ces documents d'orientation régionale constituent une base pour des réformes et des ajustements structurels de l'économie et du secteur agricole dans les pays et pour la mobilisation des ressources nationales et internationales à l'appui de ces réformes et ajustements.

31. La Conférence a rappelé et confirmé le programme en quatre points pour l'agriculture africaine contenu dans l'Etude de la FAO adoptée par la quatorzième Conférence régionale. Ces quatre points sont les suivants:

- i) réformes intérieures garantissant la priorité à l'agriculture;
- ii) amélioration des quatre "i", incitations, intrants, institutions et infrastructures;
- iii) mise en oeuvre de stratégies de conservation des ressources naturelles; et
- iv) amélioration de l'environnement extérieur.

32. En examinant les points dont avait été saisi le Comité technique, la Conférence a noté avec satisfaction que ce programme vise directement les problèmes agricoles à résoudre en Afrique. La Conférence s'est déclarée satisfaite de l'occasion donnée par la Conférence régionale de la FAO de procéder à des échanges de vues sur ces problèmes urgents entre experts techniques, administrateurs et décideurs africains.

33. La Conférence a spécialement remercié la FAO de l'assistance fournie aux Etats Membres de la Région. Les délégations ont reconnu que la FAO joue un rôle spécifique et irremplaçable dans plusieurs aspects du développement agricole de leur pays: ressources naturelles, cultures, élevage, recherche et technologie, réforme agraire et développement rural, alimentation et nutrition, recensements et statistiques agricoles, politiques alimentaires et agricoles, pêches, forêts, coopération technique entre pays africains. La capacité d'intervention rapide du Programme de coopération technique (PCT) de la FAO a été spécifiquement mentionnée et beaucoup de délégations ont demandé que ce programme soit renforcé parce que ses projets ont un impact plus que proportionnel à son ampleur et qu'il a un excellent rapport coût-efficacité.

34. La Conférence a réaffirmé le rôle crucial du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique basé à Accra (Ghana). Elle a reconnu que cette antenne régionale de l'Organisation est irremplaçable pour les activités concernant l'intégration et le développement régionaux et sous-régionaux, notamment par le biais d'organisations intergouvernementales africaines, de projets régionaux de promotion de la CTPD et de réseaux de coopération technique. La Conférence a noté avec satisfaction les activités que mène le Bureau régional, en collaboration avec l'OUA et la CEA, pour donner suite au Programme prioritaire de redressement économique et de développement de l'Afrique (UNPAAERD) à l'échelon régional.

35. La Conférence s'est déclarée préoccupée de la crise financière que connaît actuellement la FAO et qui risque de compromettre l'efficacité de l'Organisation. Soulignant que les pays de la région demandent de plus en plus l'assistance de la FAO pour appuyer leurs efforts de développement agricole, elle a exhorté les Etats Membres à sauvegarder l'efficacité technique de l'Organisation. La Conférence a déploré et blâmé le fait que le règlement d'arriérés considérables soit subordonné à l'examen proposé de l'Organisation et a demandé que les Etats Membres s'acquittent rapidement et intégralement de toutes leurs obligations financières à l'égard de la FAO. Elle a souligné que la FAO est irremplaçable et que sa faiblesse ne saurait en aucun cas être dans l'intérêt de l'Afrique ni du tiers monde. Beaucoup de délégations ont annoncé que leurs gouvernements prévoient de régler rapidement leurs contributions et leurs arriérés en témoignage d'attachement à l'Organisation.

36. Après avoir félicité le Directeur général de sa réélection, la Conférence a réaffirmé la confiance qu'elle place en lui, et s'est déclarée satisfaite qu'il dirige la FAO. Elle a rendu hommage à son attachement à la cause du développement de l'Afrique et s'est engagée à coopérer pleinement avec lui pour relever le défi lancé aux peuples d'Afrique de conquérir l'autosuffisance alimentaire.

37. La Conférence a déploré l'environnement économique extérieur qui appauvrit l'Afrique en raison du bas niveau et de la chute des prix des produits, de l'endettement et de la contraction marquée de l'aide publique au développement. Elle a appelé de ses vœux l'établissement de prix réalistes pour les produits de base, l'amélioration des termes de l'échange et l'accroissement des flux d'aide à des conditions de faveur.

38. Elle a réaffirmé l'importance primordiale de la coopération économique et technique entre pays africains pour promouvoir le développement économique africain et l'autosuffisance collective; elle a également exhorté les Etats africains à développer la coopération Sud-Sud en général, à appuyer les mouvements d'intégration économique sous-régionale et à tirer pleinement parti des zones de commerce préférentiel et des accords douaniers, à soutenir les organisations intergouvernementales et les réseaux de coopération technique à vocation entièrement ou partiellement agricole et à promouvoir les co-entreprises. Elle a instamment invité la FAO à renforcer ses activités de promotion de la coopération technique et économique entre pays d'Afrique par son Bureau régional pour l'Afrique.

39. La Conférence a félicité le Comité technique de son rapport clairvoyant et concis ainsi que des conclusions et recommandations pertinentes qu'il contient. Elle a en outre fait l'éloge du Secrétariat pour la grande qualité de la documentation présentée au Comité technique et à la Conférence.

40. La Conférence a invité la FAO à suivre de plus près l'application par les Etats Membres du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et des recommandations contenues dans l'Etude de la FAO sur l'agriculture africaine et adoptées par la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

41. Dans leurs exposés nationaux, les délégations ont à nouveau souligné l'importance de nombreuses questions dont le Comité technique avait déjà eu à connaître. Elles ont notamment: i) suggéré que les représentants de l'Afrique au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) soumettent annuellement aux Etats Membres des rapports détaillés sur les activités du Groupe par l'intermédiaire de la FAO; ii) souligné l'importance de la protection de l'environnement, qui est indissociable du développement de l'agriculture africaine; iii) pleinement appuyé la priorité accordée par la FAO au rôle des petits exploitants, des jeunes et des femmes dans la production vivrière; iv) fait l'éloge des initiatives, programmes et projets de la FAO; v) déploré que la Conférence de la FAO à sa vingt-quatrième session n'ait pas lancé un nouveau programme d'expansion de l'aide en nature pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire à court terme; vi) appelé de leurs vœux un accroissement de l'aide alimentaire d'urgence et de l'aide aux approvisionnements en intrants fournies aux pays frappés par des sécheresses et des invasions acridiennes; vii) demandé que des ressources accrues soient allouées aux programmes et projets de lutte contre les pertes avant et après récolte; viii) souligné l'importance de l'irrigation pour le développement agricole et invité la FAO à renforcer l'appui qu'elle donne aux Etats Membres dans ce secteur crucial.

42. Reconnaissant l'importance du développement et de l'aménagement des pêches pour l'économie des pays africains, la Conférence a adopté la résolution ci-après:

Résolution 1/88

Développement et aménagement des pêches

La quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique:

Reconnaissant que le nouveau régime des ressources marines, tel qu'il ressort de la Convention des Nations Unies de 1982 sur le Droit de la mer, ainsi que des actions et des pratiques des Etats, offre aux Etats africains de nouvelles possibilités de tirer un meilleur parti des ressources marines maintenant placées sous leur juridiction et leur confère de nouvelles responsabilités à cet égard,

Prenant note par ailleurs de la possibilité d'accroître les avantages nutritionnels, sociaux et économiques que le continent africain peut tirer de ses eaux intérieures et de l'aquaculture,

Notant en outre l'importance économique actuelle et potentielle du secteur halieutique dans son ensemble pour les pays africains,

Consciente que la pêche exerce sur les stocks de poissons de mer et d'eau douce de l'Afrique une pression telle que de nouvelles initiatives nationales et régionales sont indispensables en vue d'assurer un meilleur aménagement de ces ressources,

Consciente de la nécessité pour les pays d'Afrique de participer plus pleinement à l'exploitation des ressources halieutiques au large de leurs côtes pour maximiser les revenus et autres avantages économiques qu'ils tirent de ces ressources et pour améliorer l'approvisionnement alimentaire de leurs populations,

1. Invite les gouvernements africains à accorder une priorité plus élevée au développement et à l'aménagement des pêches, et à prendre les mesures nécessaires pour son développement à toutes les étapes de la filière, depuis la capture jusqu'à la commercialisation des produits.
2. Demande instamment que la collaboration régionale pour l'aménagement et le développement des pêches soit intensifiée grâce à un renforcement des organismes régionaux existant dans ce secteur.
3. Demande à la FAO de poursuivre et renforcer son assistance aux Etats côtiers d'Afrique pour le suivi, le contrôle et la surveillance de leurs zones économiques exclusives (ZEE), et pour la protection de leur environnement aquatique contre la pollution.
4. Exhorte la FAO à renforcer son appui au secteur halieutique en général.
5. Demande aux organismes donateurs, et notamment à l'ONUDI, de collaborer avec la FAO pour aider les Etats africains à planifier et exécuter des programmes de développement et d'aménagement des pêches et pour promouvoir l'autodépendance des pays africains dans ce domaine au moyen

d'activités de formation et de transferts de connaissances et de technologies.

Invasion de criquets pèlerins

43. M. L. Brader, Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes et coordonnateur du Centre d'intervention antiacridienne d'urgence a présenté le document relatif à la nouvelle invasion de criquets pèlerins 1/.

44. La Conférence a été informée des opérations antiacridiennes déjà réalisées et des mesures prises pour le reste de la campagne.

45. Elle a exprimé au Directeur général sa satisfaction que le problème des criquets pèlerins ait été inscrit à son ordre du jour. Elle a pris note des conditions qui sont à l'origine de l'invasion actuelle, dont souffrent déjà le Maghreb et plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

46. Elle a observé que les pullulations sont d'une telle ampleur qu'il est impossible de détruire efficacement tous les acridiens et que le fléau risque donc de persister plusieurs années. Il s'étendra probablement au cours des prochains mois à la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, puis peut-être au Soudan et au bassin de la Mer Rouge.

47. La Conférence s'est félicitée du rôle important de coordination que joue la FAO grâce à son Centre d'intervention antiacridienne d'urgence. Elle s'est déclarée pleinement satisfaite des efforts extraordinaires consentis par les pays touchés, où près de 3 millions d'hectares ont déjà été traités. Elle a remercié la communauté internationale des donateurs de l'assistance fournie.

48. La Conférence s'est déclarée très préoccupée de la menace que fait peser l'invasion de criquets pèlerins sur la production agricole de beaucoup d'autres pays d'Afrique. Elle a observé que malgré les efforts déjà entrepris, des pertes importantes sont à craindre et que le fléau acridien compromet la sécurité alimentaire dans l'ensemble des pays touchés.

49. La Conférence a vivement exhorté les pays concernés, la FAO et les autres institutions des Nations Unies, ainsi que la communauté internationale des donateurs, à fournir un appui maximum à la préparation et à l'exécution efficaces des diverses opérations de lutte. Elle a demandé au Directeur général de la FAO de continuer à accorder la priorité absolue aux activités du Centre d'intervention antiacridienne d'urgence de la FAO.

50. La Conférence, très préoccupée par la grave invasion acridienne qui frappe beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sahel, a adopté la résolution ci-après.

1/ ARC/88/INF/6.

Résolution 2/88

Invasion de criquets pèlerins

La Conférence,

Rappelant la résolution n° 641 (XXIII) sur la lutte antiacridienne adoptée par la quatorzième session de la Conférence ministérielle de la CEA qui s'est tenue à Niamey du 14 au 18 avril 1988;

Rappelant également les recommandations de la quatorzième Conférence FAO pour l'Afrique qui s'est tenue à Yamoussoukro du 2 au 11 septembre 1986;

Consciente de la gravité de la situation acridienne qui risque de persister durant plusieurs années et qui menace la sécurité alimentaire de plusieurs pays africains;

Consciente de la nécessité impérieuse d'une coopération et d'une solidarité internationales pour la mise en oeuvre d'une stratégie de prévention et d'alerte permanentes contre le criquet pèlerin;

Considérant l'appel lancé par le Président en exercice du CILSS sur la nécessité d'une action commune pour l'alerte rapide ainsi que pour les opérations de prévention et de lutte contre le criquet pèlerin;

Tenant compte des recommandations issues des réunions des Ministres maghrébins qui se sont tenues à Tunis, Bechar et Rabat respectivement le 20 mars, le 22 mars et les 21 et 22 avril 1988;

1. Remercie la communauté internationale des donateurs de l'appui généreux qu'elle a déjà fourni pour la mise en oeuvre des opérations de lutte.
2. Lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle continue de mobiliser les moyens financiers et matériels nécessaires à la lutte antiacridienne dans la région.
3. Recommande la mise en oeuvre dans les plus brefs délais d'un projet régional pour l'alerte et les opérations de prévention et de lutte contre le criquet pèlerin, ainsi que pour le renforcement des systèmes de prévision et d'alerte aux niveaux national, régional et international.
4. Recommande aux pays donateurs de renforcer le programme maghrébin et les autres programmes sous-régionaux par des financements adéquats.
5. Recommande la redynamisation et le renforcement des structures régionales et sous-régionales de la FAO et des autres mécanismes gouvernementaux ainsi que des organismes nationaux responsables de la lutte antiacridienne.
6. Recommande le renforcement du Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (CIAU) de la FAO.

Information sur l'aide en nature

51. La Note d'information sur l'Etude de l'aide en nature 1/ a été présentée par M. T. Taka, Représentant régional de la FAO par intérim, qui a retracé pour la Conférence l'historique de l'initiative de la FAO visant à accroître les livraisons d'intrants agricoles sous forme d'aide en nature. Initiative inspirée par l'étude en profondeur de la FAO intitulée: L'agriculture africaine: les 25 prochaines années, et a fait le point de la question. L'Etude de l'aide en nature a été entreprise pour donner suite à la recommandation formulée en 1986 par la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

52. L'Etude Afrique a fait ressortir clairement que le développement agricole de l'Afrique ne pourra pas s'accélérer de façon sensible en l'absence d'une intensification des efforts à l'appui des incitations, des intrants, des institutions et des infrastructures. Parmi les quatre "i" du développement agricole, les intrants ont été retenus à la demande de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique pour faire l'objet d'une Etude spéciale de faisabilité, car c'est au moyen d'une bonne utilisation des intrants que l'on a le plus de chances d'accroître en peu de temps la productivité de l'agriculture et les revenus agricoles. En deux ans de travail intense et approfondi, la FAO a élaboré l'Etude de faisabilité sur l'aide en nature, qu'elle a présentée pour examen et approbation à la Conférence de la FAO à sa vingt-quatrième session.

53. L'Etude examine en particulier la possibilité d'élargir l'aide en nature, c'est-à-dire la fourniture directe d'intrants. Elle ne présente pas de plan d'action spécifique, mais identifie des activités que pourraient entreprendre tant les donateurs que les bénéficiaires.

54. Les intrants qui manquent le plus sont les engrais minéraux, les machines et outils agricoles et les pesticides. L'Etude indique quatre voies possibles pour combler le déficit d'intrants, à savoir: i) production locale, ii) achats commerciaux dans d'autres pays d'Afrique (échanges intra-africains), iii) importations commerciales en provenance de pays extérieurs à la Région, et iv) aide en intrants fournie par les pays développés.

55. L'étude de faisabilité propose que les donateurs s'efforcent en priorité de promouvoir la production locale et le commerce intrarégional. Une fois épuisées ces possibilités, ils devraient fournir aux pays d'Afrique plus d'assistance à des conditions de faveur sous forme d'expéditions d'aide en nature ou de crédit.

56. Une des conclusions de l'étude est que l'accroissement de la production locale et le commerce intrarégional ne sauraient suffire à eux seuls à répondre à tous les besoins d'intrants de l'Afrique subsaharienne. La région devra de toute façon importer une bonne partie de ses intrants de pays tiers.

57. L'étude de faisabilité recommande des améliorations à apporter à divers aspects des formules antérieures d'aide aux approvisionnements en intrants, et notamment d'aide en nature, à savoir: identification des besoins et spécifications; programmation de la production locale; identification des faiblesses des incitations, institutions et infrastructures. Elle recommande que les donateurs, les gouvernements et le secteur privé coordonnent leurs activités, car les intrants ne sont pas mis à la disposition des agriculteurs africains là où ils sont nécessaires et au moment voulu.

58. Deux ans de travail approfondi et intense de la FAO ont abouti à la conclusion que la formule novatrice de l'aide en nature pourrait aider les pays d'Afrique à réaliser l'objectif minimum d'un taux de croissance annuel de 3 pour cent de la production alimentaire par habitant.

59. La Conférence de la FAO, à sa vingt-quatrième session, a examiné les conclusions et recommandations de l'Etude de faisabilité de l'aide en nature. Elle n'est pas parvenue à un consensus sur l'opportunité de lancer un nouveau programme d'aide en nature qui aurait appuyé les efforts que font les pays d'Afrique pour atteindre l'autosuffisance vivrière au plus tôt, mais elle a invité la FAO à entreprendre plusieurs activités dans ce sens et notamment à aider les Etats Membres à établir des cadres appropriés pour les politiques et plans concernant l'assistance aux approvisionnements en intrants, à analyser les options technologiques, à identifier les besoins en intrants, à exploiter des systèmes de données sur les intrants et à coordonner les actions au niveau sectoriel.

60. La Conférence s'est déclarée satisfaite de l'initiative prise par la FAO d'exécuter l'étude de faisabilité de l'aide en nature et d'avoir pris les mesures actuellement en cours.

61. Même si la Conférence de la FAO à sa vingt-quatrième session n'a pas pu aboutir à une conclusion positive concernant l'expansion du programme d'aide en nature, les délégués ont souligné l'importance et l'utilité de cette aide pour le développement agricole de l'Afrique. Ils ont donc renouvelé l'appel lancé aux donateurs pour que ceux-ci appuient et élargissent leur assistance à ce programme.

62. La Conférence a souligné que la fourniture d'intrants sous forme d'aide en nature doit renforcer et compléter les ressources existant déjà à l'échelle nationale ou pouvant être mobilisées dans la région par des échanges intra-africains ou des opérations triangulaires. Elle a affirmé qu'il faut éviter que ces dernières n'entrent en concurrence avec les intrants de production locale et chercher autant que possible à moduler l'assistance pays par pays. La FAO devrait fournir un maximum d'assistance technique pour la spécification et le choix des intrants à livrer sous forme d'aide en nature afin d'assurer qu'ils soient appropriés.

Rapport du Comité technique

63. La quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue à l'Ile Maurice du 26 avril au 4 mai 1988; la Conférence plénière a été précédée, du 26 au 29 avril 1988, par la réunion du Comité technique.

64. Ont participé à la réunion du Comité technique 88 délégués de 32 Etats Membres, ainsi que des observateurs d'autres Etats Membres, n'appartenant pas à la région, des représentants de l'Organisation des Nations Unies, des observateurs d'organisations intergouvernementales et des représentants de mouvements de libération nationaux reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

65. La Conférence a approuvé le rapport du Comité technique, qui est reproduit ci-après:

Ouverture du Comité technique

66. Dans sa déclaration liminaire, le Représentant régional de la FAO pour l'Afrique par intérim, M. T. Taka, parlant au nom du Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a remercié le Gouvernement et le peuple mauriciens de leur accueil chaleureux, et de l'excellente organisation de la Conférence. Il a souligné la générosité du Gouvernement mauricien qui, en accueillant pour la deuxième fois la Conférence régionale de la FAO, affirme une fois de plus son appartenance à l'Afrique et son intérêt pour la FAO. En outre, a-t-il fait remarquer, l'Ile Maurice a, au fil des années, montré que l'océan Indien n'est pas un obstacle à l'amitié entre les peuples du continent africain et leurs frères insulaires. Félicitant ce pays des progrès économiques considérables réalisés, M. Taka a déclaré que ces résultats ont été obtenus grâce aux politiques judicieuses du gouvernement, au travail et à l'esprit d'entreprise de son peuple.

67. M. Taka a signalé que les cinq points de fond inscrits à l'ordre du jour du Comité technique ont été choisis en vue de promouvoir l'application des principales recommandations de la grande Etude de la FAO intitulée l'Agriculture africaine: les 25 prochaines années. Il a rappelé les quatre points de la stratégie recommandée dans cette étude, à savoir: i) Priorité à l'agriculture: il est nécessaire de modifier la structure des économies nationales de façon à donner la priorité absolue à l'agriculture; ii) Amélioration des quatre "i" du développement agricole - incitations, intrants, institutions et infrastructures; iii) Conservation des ressources naturelles et de l'environnement nécessaires au développement agricole; et iv) Action de la communauté internationale pour appuyer et renforcer les efforts des gouvernements et des agriculteurs des pays d'Afrique.

68. M. Taka a souligné qu'une action concertée est nécessaire pour appuyer cette stratégie en quatre points qui vise à assurer en Afrique un taux minimum de croissance de la production vivrière par habitant de 3 pour cent par an pendant les 25 prochaines années.

69. Il a rappelé que les problèmes de l'agriculture africaine sont trop vastes, trop nombreux, trop complexes et trop inquiétants pour être affrontés isolément. Il a appelé à faire preuve de solidarité entre le Nord et le Sud, entre les pays du Sud et entre ceux d'Afrique, et à conjuguer tous les efforts dans ce sens. Il a déclaré qu'en ce moment difficile pour la coopération internationale, une telle coopération est essentielle. M. Taka a ensuite invité le Ministre mauricien de l'agriculture, des pêches et des ressources naturelles, M. Murlidas Dulloo, à procéder à l'ouverture du Comité technique.

70. Dans sa déclaration liminaire, le Ministre a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du Gouvernement mauricien et s'est déclaré heureux que son pays ait le privilège d'accueillir la Conférence régionale de la FAO pour la deuxième fois en quatorze ans. Il a invité les délégués à visiter le pays, si leur emploi du temps le leur permet, et à faire connaissance avec son peuple chaleureux et son mode de vie.

71. Le Ministre a observé que la participation massive des Etats Membres de la FAO à la Conférence régionale témoigne de la volonté de trouver d'urgence des solutions aux problèmes qui se posent à la Région et aux gouvernements de chacun de ses Etats Membres. Les succès relatifs obtenus par certains pays dans le domaine de la production vivrière prouvent qu'il est possible d'arrêter les tendances désastreuses des dernières années, à condition de

mettre en oeuvre des réformes appropriées et d'accorder à l'agriculture la priorité nécessaire dans l'allocation des ressources.

72. Le Ministre a évoqué le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-90 de l'OUA (APPER), le programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (UNPAAERD) 1986-1990 et l'Etude de la FAO intitulée L'agriculture africaine: les 25 prochaines années. Il s'agit de trois documents de fond qui, ensemble, constituent un programme d'action pour l'Afrique, donnent des orientations claires pour la définition des politiques et des priorités, et proposent une série d'activités opérationnelles propres à jeter les bases de transformations structurelles durables, à améliorer la productivité et à assurer un redressement économique rapide et viable à long terme du continent africain. Tous trois soulignent le rôle primordial de l'agriculture dans le développement économique de l'Afrique.

73. Le Ministre, citant les recommandations contenues dans ces grands programmes de l'OUA, de l'ONU et de la FAO, a insisté sur la nécessité de leur donner suite d'urgence pour résoudre les problèmes que posent les infrastructures institutionnelles et matérielles, la gestion économique et l'administration, la valorisation du capital humain, la stabilité démographique et politique. Il a exhorté la communauté internationale à appuyer les efforts de l'Afrique en fournissant une assistance soutenue et en recherchant des solutions durables aux graves problèmes qui résultent de la récession mondiale, de la baisse et des fluctuations des cours des produits de base, des flux financiers négatifs, de la montée du protectionnisme, des taux élevés d'intérêt, et du fardeau croissant de la dette, qui tous compromettent gravement les perspectives de croissance économique et de développement de l'Afrique.

74. Le Ministre a évoqué les diverses approches adoptées avec succès à l'Ile Maurice pour relever ces défis dans l'esprit des recommandations contenues dans les trois grands documents de l'OUA, de l'ONU et de la FAO. Exprimant le voeu que les recommandations du Comité technique contribueront à résoudre les graves problèmes de l'agriculture africaine, le Ministre a remercié la FAO et les autres organismes concernés par le développement de l'Afrique de l'assistance qu'ils accordent à la Région et a déclaré la réunion ouverte.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

75. Le Comité technique a élu Président par acclamation M. M.R. Dookhony, Secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture, des pêches et des ressources naturelles de l'Ile Maurice. M. Dookhony, après avoir brièvement remercié les délégués de l'honneur fait à son pays, s'est engagé à tout faire pour assurer le succès de la réunion.

76. M. Jules-Marius Ogoebandja, Représentant permanent du Gabon auprès de la FAO et M. Ibrahima Kaba, Représentant permanent de la Guinée auprès de la FAO ont ensuite été élus par acclamation respectivement premier et deuxième Vice-Présidents. M. Gérard Phirinyane Khojane, Représentant permanent du Lesotho auprès de la FAO, a été élu Rapporteur du Comité technique.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

77. Le Comité technique a examiné et adopté l'ordre du jour qui figure à l'Annexe A.

Rapport sur les activités de la FAO dans la Région; suite donnée aux principales recommandations de la quatorzième Conférence régionale et Programme de travail et budget 1988-89 dans la Région

78. Le document qui passe en revue les activités menées par la FAO dans la Région en 1986-87, le programme de travail et budget de l'Organisation pour 1988/89 dans la Région et les suites données aux principales recommandations de la quatorzième Conférence régionale ^{1/}, a été présenté par M. T. Taka, Représentant régional pour l'Afrique par intérim. Etant donné le volume considérable et la grande diversité des activités de la FAO dans la Région, ce rapport est nécessairement sélectif.

79. Les deux années écoulées ont été marquées par la contraction des flux de ressources vers l'Afrique et même par des flux négatifs. Ce problème a encore été aggravé par la situation financière de la FAO, qui compromet l'exécution intégrale de ses programmes pour la Région pendant l'exercice 1988-89.

80. M. T. Taka a néanmoins indiqué que la FAO continue à s'attaquer aux problèmes de sécurité alimentaire de l'Afrique et s'emploie à accroître la productivité dans le secteur alimentaire et agricole. Près de la moitié de l'assistance de la FAO, qu'il s'agisse du budget ordinaire ou des ressources extra-budgétaires, est allouée à l'Afrique. Il n'est aucun des 1 200 projets actuellement exécutés par la FAO en Afrique qui ne corresponde aux objectifs et stratégies du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement ÉCONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE, 1986-1990.

81. L'assistance de la FAO dans la Région prend la forme de programmes, projets et activités correspondant directement aux besoins des Etats Membres: cours de formation, ateliers et voyages d'étude; réunions et consultations d'experts pour promouvoir les échanges d'informations et les confrontations d'expériences ainsi que l'examen des politiques et stratégies; services consultatifs et appui aux Etats Membres aussi bien sur des questions techniques que pour la planification et la mise en oeuvre de leurs programmes et projets nationaux; préparation, exécution et soutien technique et opérationnel de projets; publications de statistiques, d'informations et d'études intéressant les Etats Membres.

82. La FAO met aussi en oeuvre divers programmes d'action spéciaux particulièrement ou exclusivement orientés sur l'Afrique, par exemple: - Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (CIAU); Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire (PASA); Programme international d'approvisionnement en engrais (PIAE); Campagne mondiale contre la faim/action pour le développement (CMCF/AD); Bureau des opérations spéciales de secours (OSRO); Centre d'investissement; Programme de lutte contre la trypanosomiase animale africaine et de mise en valeur des zones concernées; et enfin, Programme de développement et d'amélioration des semences.

83. Le rapport fait aussi état d'activités intenses dans d'autres domaines: aménagement des sols rouges et évaluation des terres pour l'agriculture pluviale; formulation d'une stratégie de conservation des terres en Afrique en vue d'arrêter la dégradation des sols; développement de l'irrigation; amélioration des racines et tubercules; protection des végétaux; élevage et lutte contre les maladies animales; planification et statistiques dans le domaine de la nutrition; réforme agraire et développement rural; pêches et foresterie.

^{1/} ARC/88/2.

84. Dans toutes ces activités, on a fait une place importante aux problèmes d'environnement, au rôle des petits paysans, à la place des femmes dans le développement et à la coopération technique entre pays d'Afrique, et en particulier aux réseaux de coopération technique.

85. M. Taka a fait observer que la conception, l'orientation et l'exécution des activités de la FAO dans la Région sont inspirées des recommandations de la quatorzième Conférence régionale et d'autres organes de la FAO.

86. Certains faits nouveaux sont encourageants pour la Région: notamment le rééchelonnement ou l'annulation de la dette consentis par certains donateurs et diverses nouvelles initiatives de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque africaine de développement (BAfD). Il est néanmoins évident que le développement économique et agricole de l'Afrique sera sérieusement compromis si les flux d'aide et de ressources financières ne s'améliorent pas sensiblement.

87. En conclusion, M. Taka a affirmé que pendant la période étudiée, les projets et autres activités de la FAO ont été entièrement conformes aux priorités et programmes nationaux et régionaux et que l'Organisation a bien donné suite aux décisions et recommandations de la quatorzième Conférence régionale dans son Programme de travail et budget pour 1986/87.

88. Au cours des débats qui ont suivi, le Comité a félicité la FAO de l'appui qu'elle apporte à l'agriculture africaine dans des domaines extrêmement divers. Les délégations ont évoqué de nombreuses questions et exposé les problèmes qui se posent à l'échelle des pays et des sous-régions dans divers domaines: ressources naturelles, cultures, élevage, recherche et technologie, réforme agraire et développement rural, alimentation et nutrition, statistiques agricoles, politiques alimentaires et agricoles, pêches et forêts, et coopération économique et technique entre pays d'Afrique. Beaucoup de délégations ont fait l'éloge de la réaction rapide de la FAO à leurs demandes urgentes d'assistance pour répondre à des besoins prioritaires et parer à des situations d'urgence.

89. Le Comité s'est déclaré très préoccupé par la situation financière actuelle de la FAO. Il a déploré que la FAO soit en proie à de graves difficultés financières au moment où beaucoup de pays d'Afrique ont plus que jamais besoin de son assistance pour appuyer leurs efforts de développement agricole et faire face à des situations d'urgence. Le Comité a souligné la nécessité de maintenir l'efficacité des activités et programmes de la FAO et a exhorté tous les Etats Membres à s'acquitter au plus tôt de leurs obligations financières à l'égard de l'Organisation pour lui éviter d'avoir à rogner encore ses programmes d'assistance technique. Certaines délégations, après avoir réaffirmé leur engagement en faveur de la FAO et de ses programmes, ont confirmé que leurs gouvernements prennent des mesures en vue de régler leurs contributions courantes et leurs arriérés, malgré les difficultés budgétaires que connaissent leurs pays.

90. Dans le domaine des ressources naturelles, le Comité a fait l'éloge de l'assistance fournie par la FAO en faveur de l'aménagement et de la valorisation des ressources en terres et en eau ainsi que de la lutte contre la désertification. Il a recommandé que la FAO renforce son appui aux projets d'irrigation en Afrique et continue à fournir une aide pour la conception et l'exécution de projets d'irrigation appropriés et adaptés aux situations locales et aux besoins spécifiques de développement.

91. En ce qui concerne l'amélioration de la production végétale, le Comité a rendu hommage aux travaux de la FAO concernant les améliorations variétales et l'accroissement de la productivité. Il s'est félicité que la FAO ait l'intention d'attribuer une priorité élevée aux racines et tubercules ainsi qu'aux légumineuses et aux cultures potagères, sans pour autant négliger les cultures céréalières. Il a exhorté la FAO à poursuivre ses travaux en vue de la prévention des pertes avant et après récolte en renforçant ses activités dans le domaine de la protection des végétaux et de l'amélioration variétale. Le Comité a souligné qu'il est nécessaire de développer des systèmes d'alerte rapide et de préparer des plans d'intervention. Il a insisté sur l'importance de la formation dans ces domaines et sur la nécessité de tenir compte des besoins des petits exploitants.

92. Le Comité a examiné le problème des invasions de criquets pèlerins en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest, ainsi que dans la zone sahélienne. Il a estimé que le problème avait pris des proportions alarmantes. Il a exhorté la FAO à déclarer la région sahélienne en situation d'urgence afin de sensibiliser la communauté internationale.

93. Le Comité s'est déclaré entièrement favorable aux activités de la FAO dans le secteur de l'élevage et a invité l'Organisation à les renforcer au maximum. Le Comité s'est félicité des activités que mène la FAO pour combattre les maladies animales, particulièrement la trypanosomiase et la peste bovine. Le Comité a regretté la fermeture du Centre de formation régional de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) car, contrairement à l'explication officielle, ce n'est pas à cause de la quantité de personnel formé que cette décision a été prise, mais bien parce que les donateurs ont arrêté le financement. Il a donc demandé à la FAO de rechercher les financements nécessaires à la réouverture de l'école auprès des donateurs actuels et potentiels.

94. En matière de réforme agraire et de développement rural, il a été instamment demandé que la FAO redouble d'efforts en vue d'intégrer les femmes et les jeunes dans le processus de développement, afin d'assurer un développement rural durable et continu et la modernisation d'ensemble de l'agriculture africaine; cette modernisation est considérée d'autant plus nécessaire qu'elle aide à alléger les tâches agricoles et autres des femmes rurales. Le Comité a souligné le rôle positif que jouent les organisations non gouvernementales dans la planification et l'exécution des programmes de développement rural. Il s'est préoccupé de la situation précaire du Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CIRDAFRICA) et a lancé un appel aux Etats Membres du Centre et à la communauté internationale pour qu'ils l'aident à sortir de cette situation.

95. En ce qui concerne l'alimentation et la nutrition, le Comité s'est félicité des efforts accrus que consacre la FAO aux plantes racines, aux tubercules et aux plantains et a souligné l'importance de technologies alimentaires appropriées. Il a estimé que la planification nutritionnelle revêt une importance considérable pour les programmes d'amélioration de la nutrition dans la Région.

96. Le Comité a instamment invité la FAO à évaluer les effets des programmes d'ajustement structurel sur le secteur agricole et sur les populations rurales vulnérables. Le Comité a recommandé que la FAO continue à fournir une assistance pour renforcer les capacités de planification dans les pays d'Afrique.

97. En matière de pêche, le Comité a demandé un renforcement de l'assistance dans divers domaines: amélioration de la pêche artisanale, évaluation des ressources des zones économiques exclusives, production d'aliments pour l'aquaculture, engins de pêche appropriés pour valoriser des espèces jusqu'ici inexploitées. Il a préconisé un accroissement des activités de formation de personnel de niveau intermédiaire dans diverses disciplines intéressant les pêches ainsi que dans les techniques de collecte et de traitement des données dans ce domaine.

98. Le Comité a examiné les questions forestières essentiellement dans l'optique de la protection de l'environnement et de la lutte contre la désertification et s'est en particulier penché sur la promotion de l'agroforesterie, la conservation et la valorisation des ressources forestières pour la production de bois de feu et d'autres utilisations économiques, et la formation forestière.

99. Le Comité a instamment demandé que soit renforcée la coopération technique et économique entre pays d'Afrique. Il s'est félicité que le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique s'emploie activement à promouvoir les réseaux de coopération technique en tant qu'instrument de CTPD et a fait l'éloge de diverses autres activités prévues ou entreprises dans ce domaine pendant les deux dernières années. Plusieurs délégations ont décrit leurs activités de CEPD et CTPD et indiqué qu'il existe des possibilités de développer les échanges économiques dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de la production agricole, du commerce des produits agricoles ou de la fabrication de vaccins. Le Comité a recommandé que davantage d'experts africains soient employés comme consultants et pour d'autres tâches dans la Région.

100. Le Comité a relevé qu'il n'est nulle part fait mention de l'étude des effets négatifs des agressions du régime de l'apartheid de l'Afrique du Sud sur l'agriculture et la sécurité alimentaire des Etats de première ligne demandée par la Conférence de la FAO à sa vingt-quatrième session et a exprimé l'espoir que cette omission ne signifie pas que le projet a été abandonné. Le Comité a demandé à la FAO d'entreprendre sans tarder cette étude.

101. Le Comité s'est félicité du rôle joué par la FAO dans la préparation, l'exécution et le suivi du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Il a invité la FAO à poursuivre et, chaque fois que possible, à renforcer ses activités de formation dans de nombreux domaines et à continuer à prendre en compte les besoins spécifiques des pays lusophones. Il a en outre recommandé qu'une assistance technique soit prévue pour répondre aux besoins spécifiques des Etats insulaires frappés par des catastrophes naturelles telles que les cyclones.

102. Tout en reconnaissant les difficultés financières auxquelles se heurte l'Organisation, le Comité a émis le voeu que la FAO organise des cours de formation en langue portugaise dans des domaines vitaux pour le développement rural des pays lusophones.

Le machinisme agricole en Afrique: situation et perspectives

103. Le document concernant Le machinisme agricole en Afrique: Situation et perspectives 1/ a été présenté par M. Morton Satin, Directeur par intérim de la Division des services agricoles..

104. M. Satin a souligné que le machinisme agricole est un facteur déterminant pour permettre aux petits paysans de sortir de l'agriculture de subsistance et de dégager un excédent commercialisable pour nourrir le secteur non agricole toujours plus important. Il a insisté sur les questions fondamentales que sont la demande totale d'énergie agricole et le choix technique entre les différentes formes de mécanisation. Il a expliqué que le document passe en revue toute la gamme des techniques de mécanisation, depuis les outils manuels jusqu'aux animaux de trait et enfin à l'énergie mécanique. Il a rappelé qu'il importe de mettre au point des outils et du matériel adaptés aux besoins spécifiques des femmes, car celles-ci jouent un grand rôle dans l'agriculture africaine. Il a en outre souligné que la question n'est pas de savoir si le machinisme est un intrant essentiel ou non, mais quel est le type de mécanisation le plus approprié et comment il peut être introduit de la façon la plus efficace.

105. Les grandes propositions d'action sont les suivantes: renforcement de la planification et de la formulation des stratégies de mécanisation; promotion de la fabrication locale de certains intrants de mécanisation; révision des programmes de formation au génie agricole et intensification des efforts de formation; coopération technique entre pays en développement.

106. Le Comité a félicité la FAO de la haute qualité du document, qui décrit clairement les divers aspects de la mécanisation agricole en Afrique. Il traite d'une vaste gamme de sujets intéressant une multitude de besoins spécifiques de l'agriculture, qui varient selon les sols et les conditions agroclimatiques et selon les spécificités socio-économiques de chaque pays.

107. Le Comité a noté que l'accès au crédit est un préalable à la mécanisation agricole. En l'absence de crédit à des conditions raisonnables, beaucoup des progrès techniques du machinisme agricole resteront hors de portée des petits exploitants. Il a exhorté la FAO à étudier dans ses programmes ultérieurs les moyens de mieux intégrer le crédit et la mécanisation agricole.

108. Le Comité a indiqué qu'il est manifestement nécessaire d'améliorer la formation dans le domaine du machinisme agricole et de l'entretien du matériel et a souligné qu'il importe de créer des centres régionaux de machinisme agricole. Il a jugé qu'un élément essentiel au développement du machinisme agricole est d'assurer l'accès aux connaissances existant dans la Région. Dans ce contexte, le Secrétariat a exposé les travaux entrepris par la FAO en prévision de l'atelier qui doit se tenir à Harare au milieu de 1988 sur la formulation des stratégies.

109. La nécessité de poursuivre les activités relatives aux diverses sources possibles d'énergie renouvelables a été évoquée en plusieurs occasions. L'énergie éolienne, le biogaz, l'énergie solaire et la biomasse et d'autres

sources d'énergie renouvelables pourraient, dans certaines conditions, alléger le fardeau que constitue le coût des combustibles classiques. La mise au point d'appareils et de procédés d'un meilleur rendement réduirait aussi la facture énergétique.

110. Le Comité a souligné que le programme de la FAO dans le domaine du machinisme agricole devrait à l'avenir comprendre les activités suivantes: assistance aux gouvernements pour la formulation des politiques nationales de machinisme agricole; programmes de formation à plus long terme ciblés sur les artisans, techniciens et spécialistes directement intéressés par le machinisme agricole; études en vue de rassembler davantage de données de base pour mettre en lumière les problèmes et les possibilités du machinisme agricole.

111. Le Comité a fait observer qu'en raison de la diversité des sols, des conditions agroclimatiques et des situations socio-économiques, l'expérience du machinisme agricole et les stratégies de mécanisation varient beaucoup d'un pays à l'autre. Il a proposé que la FAO continue à encourager davantage la coopération Sud-Sud selon les principes de la CEPD et de la CTPD afin de tirer le meilleur parti des expériences mises en commun. A ce propos, le Comité a exhorté les Etats africains à tirer un parti maximum des dispositions pertinentes des systèmes d'intégration et des accords commerciaux et douaniers intéressant leurs sous-régions respectives.

112. Le Comité a remercié la FAO du soutien technique et des connaissances spécialisées qu'elle a fournis pour l'exécution des projets de machinisme agricole et l'élaboration de stratégies nationales destinées à accroître la productivité de l'agriculture. Il a demandé que pour maintenir le rythme accéléré de progrès, la FAO continue à donner son aide dans différents domaines: technologie des forges de village, réparation et entretien du matériel, études de faisabilité en vue du renforcement du machinisme agricole et choix des formules les plus appropriées.

Les pêches en Afrique: situation et potentiel de développement

113. En présentant le document sur les pêches 1/, M. W.Q.B. West, fonctionnaire principal des pêches pour l'Afrique, a rappelé que l'Afrique possède un considérable potentiel halieutique. Mais la production actuelle des pays d'Afrique est loin de correspondre à ce potentiel: elle représente environ la moitié des captures totales, le reste étant attribuable à des flottilles étrangères qui exploitent les ressources en vertu de divers accords de pêche.

114. M. West a signalé que les ressources halieutiques sont très fortement mises à contribution et que beaucoup d'espèces importantes sont surexploitées. La demande de poisson reste forte et continuera de croître à mesure qu'augmenteront les revenus et la population.

115. M. West a souligné que, pour assurer le développement ultérieur des pêcheries africaines, il faut agir principalement sur trois fronts: accroître la participation des Africains à l'exploitation de leurs ressources; augmenter la production aquicole; réduire les pertes après capture. Pour y parvenir, les gouvernements ont besoin de politiques, stratégies et projets clairs et rationnels. Il est nécessaire de renforcer la recherche et d'améliorer les statistiques et l'information afin de disposer d'une base solide pour planifier et exécuter des programmes rationnels d'aménagement et de développement. La FAO, par ses organes régionaux et leurs programmes, continuera à fournir des mécanismes pour améliorer la collaboration entre les pays d'Afrique ainsi qu'entre ceux-ci et les donateurs.

1/ ARC/88/4.

116. Au cours des débats qui ont suivi, le Comité a souligné que les pêches sont très importantes pour l'Afrique, car elles constituent une source majeure de protéines et un apport précieux au bien-être économique général. Il a félicité la FAO de son rôle dans le développement et l'aménagement rationnels des pêches africaines.

117. Le Comité a déploré que, malgré l'apport important de la pêche aux économies nationales, les crédits des administrations nationales des pêches et des instituts de recherche halieutique soient très insuffisants dans beaucoup de pays. Le Comité a exhorté les gouvernements des pays d'Afrique à remédier à cette situation et à relever le rang de priorité des pêches et de l'aquaculture dans leurs plans nationaux de développement.

118. La pêche artisanale, qui fournit aujourd'hui plus de 80 pour cent des captures totales des pays d'Afrique, a fait l'objet d'une attention particulière. Le Comité a noté que ce secteur souffre de diverses contraintes, notamment du manque d'intrants, qui est souvent dû à la pénurie de crédit et de devises, du retard technologique et de l'empiètement des flottilles de taille moyenne et industrielle sur les zones de pêche artisanale. Il a exhorté les gouvernements à s'attaquer à ces problèmes afin d'assurer le développement ultérieur du secteur halieutique. Plusieurs délégations ont exprimé leur satisfaction de l'assistance fournie par la FAO et d'autres institutions et ont demandé que leurs pays reçoivent d'autres aides pour développer le secteur halieutique.

119. Le Comité a déploré que tant d'espèces importantes soient surexploitées et recommandé que des mesures appropriées d'aménagement soient adoptées et appliquées pour mettre fin à cette surexploitation. A ce propos, il a noté que les opérations des flottilles étrangères sont encore très importantes dans les eaux africaines.

120. Le Comité s'est félicité du travail utile des projets régionaux de la FAO et a demandé leur renforcement. En particulier, pour la sous-région d'Afrique de l'Ouest, il a émis le vœu qu'une assistance du type de celle que représente le projet de développement et d'aménagement des pêches dans l'Atlantique Centre-Est (projet COPACE) continue d'être fournie.

121. Le Comité a reconnu que la qualité des eaux marines et intérieures est une condition essentielle au développement des pêches. Il est donc indispensable de prévenir la pollution des eaux pour obtenir une production halieutique soutenue. C'est pourquoi le Comité a invité la FAO à aider les Etats Membres à élaborer des programmes appropriés de protection de l'environnement. Le Comité a noté que la FAO a beaucoup aidé les pays à tirer davantage de leurs zones économiques exclusives (ZEE). La FAO a été exhortée à poursuivre son assistance dans ce domaine, en particulier pour la surveillance, le contrôle et le suivi des ZEE.

122. Le Comité a en outre noté que, globalement, le potentiel halieutique de l'Afrique pourrait répondre à la demande future, mais que sa répartition est inégale. D'où la nécessité de développer le commerce intrarégional, actuellement peu important par rapport aux échanges interrégionaux. Il a félicité la FAO du rôle que joue son Service d'information sur la commercialisation du poisson et de conseils techniques créé à l'intention de l'Afrique (en particulier, le projet INFOPECHE à Abidjan, Côte d'Ivoire) dans la promotion et le développement des échanges intra et extra-régionaux.

123. Le Comité a déploré l'ampleur des pertes après capture. Ce problème est particulièrement grave dans le secteur traditionnel, mal équipé, et qui souffre de l'insuffisance des liaisons routières et du manque d'infrastructures de transformation et d'entreposage. Le Comité a invité la FAO à accroître son assistance en vue de résoudre ce problème. Il faudrait investir dans les infrastructures, en particulier pour mieux desservir les artisans pêcheurs. Le Comité a reconnu que les sociétés mixtes peuvent utilement stimuler le développement de la pêche industrielle, tant par des apports de capitaux que par le transfert de technologie et la formation.

124. A propos du développement de l'aquaculture, le Comité a observé que les principales contraintes, en dehors de l'insuffisance des approvisionnements (frai et aliments) et du soutien opérationnel, tiennent à la pénurie de personnel formé et qualifié. Il s'est félicité de la formation donnée à des aquaculteurs expérimentés de la région par le Centre régional FAO/PNUD d'aquaculture pour l'Afrique situé au Nigéria et a instamment demandé que ce Centre soit renforcé. Le Comité souhaiterait en outre que soit entrepris un programme global d'aquaculture avec un réseau d'instituts africains de recherche et de formation. A propos de l'approvisionnement en frai, il a été suggéré que des aleviniers soient établis dans chaque pays à des emplacements stratégiques. Il a été recommandé d'adopter une approche intégrée du développement agricole.

125. Pour remédier au manque de personnel qualifié nécessaire au développement et à l'aménagement rationnels des pêches africaines, le Comité a invité la FAO à relever le rang de priorité accordé à la formation et à renforcer ses programmes dans ce domaine. Pour les statistiques des pêches, le Comité a été informé que la FAO met au point une nouvelle formule de formation qui permettra de donner aux divers pays une assistance de plus longue durée.

126. Le Comité a admis la nécessité d'une stratégie visant à accroître les avantages économiques et sociaux que les pays d'Afrique tirent de la pêche au moyen d'une série de mesures concernant la formulation des politiques, la planification, l'élaboration, l'exécution et le suivi de projets, l'aménagement, la production, l'utilisation, et enfin la formation. Il a suggéré que l'étude envisagée des possibilités et contraintes dans le secteur de la pêche industrielle soit réalisée sur une base sous-régionale par la FAO, en coopération avec des institutions multilatérales de financement. Il a en outre invité la FAO à aider les Etats Membres à formuler des politiques, plans et projets appropriés de développement des pêcheries nationales. Enfin, le Comité a recommandé l'intensification de la collaboration régionale et sous-régionale pour l'aménagement et le développement des pêches.

Développement d'une industrie alimentaire autochtone en Afrique

127. Le document du Secrétariat 1/ a été présenté par M. Morton Satin, Directeur par intérim de la Division des services agricoles.

128. M. Satin a souligné l'importance des agro-industries pour fournir des produits alimentaires non périssables aux populations tant rurales qu'urbaines. Il a rappelé que ces industries non seulement permettent à court terme de prévenir des pertes de produits alimentaires, mais aussi aident à conserver les excédents pour des périodes où la production vient à manquer. En ouvrant des débouchés commerciaux aux agriculteurs, des agro-industries viables pourraient être le meilleur moyen de les aider à sortir des limites de l'agriculture de subsistance.

1/ ARC/88/3.

129. Il a en outre souligné la nécessité d'établir des liens organiques entre la recherche, les pouvoirs publics et les entreprises privées pour que les résultats de la recherche aient un impact positif sur le marché. L'urbanisation rapide, conjuguée avec l'explosion démographique, fait croître la demande commerciale d'aliments transformés dérivés des cultures locales. D'où l'importance d'une gestion saine et d'une bonne formation des gestionnaires et la nécessité de faciliter l'accès au crédit pour stimuler l'investissement. A ce propos, M. Satin a rappelé le rôle très important que jouent les femmes comme promotrices d'entreprises agro-industrielles.

130. Le Comité a noté que le développement agro-industriel se situe dans une perspective beaucoup plus vaste et intégrée que précédemment et a souligné la nécessité d'améliorer l'information sur les débouchés potentiels pour les produits finis, sur les marchés nationaux et régionaux. Il a en outre demandé que la FAO accorde son assistance pour appuyer ces études de marché. Les risques inhérents aux investissements agro-industriels pourraient être sensiblement réduits si l'on disposait de données plus fiables sur les débouchés potentiels.

131. Le Comité a instamment demandé que la FAO élabore un répertoire des produits alimentaires traditionnels de l'Afrique afin de stimuler l'utilisation des matières premières locales. Il a noté que la FAO prépare actuellement un tel répertoire, dont les contraintes financières ont retardé l'achèvement.

132. Le Comité a particulièrement appelé l'attention sur la nécessité d'accroître le pouvoir d'achat des consommateurs afin qu'ils puissent avoir accès aux produits agro-industriels à forte valeur ajoutée. Il a fait observer que l'implantation d'agro-industries viables et rentables dans les centres urbains et en milieu rural pourrait créer des revenus qui accroîtraient le pouvoir d'achat des petits agriculteurs, des distributeurs de matières premières et des personnes travaillant à tous les stades de la transformation et de la commercialisation. Il a souligné que toutes les agro-industries, des plus petites entreprises familiales aux plus grandes usines, ont d'importants effets multiplicateurs sur les revenus.

133. Le Comité a demandé que la FAO intensifie ses travaux concernant le contrôle de la qualité dans les industries alimentaires autochtones. Ces industries ne pourront se développer que si l'offre de produits finis répond aux exigences du marché sur le plan de la qualité et de la fiabilité.

134. Le Comité a reconnu le rôle important des agro-industries dans le développement agricole. Il a instamment demandé que la FAO, qui concentrait jusqu'à présent ses efforts sur les transferts de technologies, adopte désormais une approche plus intégrée de l'ensemble de la filière agro-alimentaire, de la production à la consommation. Cette approche devrait englober tous les aspects: logistique de la production et de la distribution des matières premières, génie alimentaire et technologie des aliments, commercialisation et distribution des produits finis, gestion et financement des industries alimentaires produisant de la valeur ajoutée. Elle impliquerait en outre que la FAO aide à élaborer des politiques nationales propres à encourager des investissements viables dans les industries alimentaires.

135. Le Comité a souligné qu'il serait nécessaire de négocier des conditions plus favorables avec les sociétés multinationales du secteur alimentaire. Les connaissances, l'expérience et en général les capacités de ces sociétés pourraient être des atouts importants pour accélérer le développement agro-industriel, d'autant plus que leurs ramifications planétaires pourraient être extrêmement utiles pour réduire les obstacles au commerce des produits à valeur ajoutée. Il est toutefois essentiel que les négociations avec ces sociétés visent à assurer des avantages à toutes les parties intéressées. Le Comité a demandé que la FAO organise des rencontres entre les représentants des agro-industries des pays développés et ceux des pays d'Afrique pour examiner à fond tous les grands problèmes que pose le développement intégré de ce secteur.

136. Le Comité a demandé que la FAO organise dans la Région, en coopération avec les gouvernements des pays africains, une ou plusieurs expositions sur la transformation des aliments en vue de faire connaître le potentiel commercial des denrées alimentaires produites dans la Région.

137. Le Comité a demandé aux gouvernements et aux organismes d'assistance technique et financière, et notamment à la FAO, de promouvoir la diffusion et l'application des principaux résultats des travaux de recherche-développement, notamment pour stimuler l'utilisation des farines à base de produits locaux en boulangerie et du "four chorkhor" pour le fumage du poisson.

138. Le Comité a souligné qu'il est essentiel que la FAO continue à fournir une assistance pour la recherche-développement dans ce secteur et l'ont félicitée de ses travaux. Il a aussi insisté sur la nécessité de veiller à ce que toute la recherche sur les produits alimentaires soit faite en coopération étroite avec les industries alimentaires intéressées.

139. Préoccupé des déchets et effluents et sous-produits émis par les agro-industries, le Comité a recommandé que les gouvernements et les entreprises prennent des mesures appropriées pour sauvegarder l'environnement, et demandé que la FAO continue à donner une assistance à cet effet.

La forêt au service de l'agriculture - Le Plan d'action forestier tropical 1/ -

140. Le document du Secrétariat 1/ a été présenté par M. J.D. KEITA, fonctionnaire forestier régional pour l'Afrique. Celui-ci a rappelé que le document est consacré à l'interface agriculture-foresterie. La première partie passe en revue les nombreux apports des ressources forestières à la vie économique, sociale et culturelle des communautés rurales; elle étudie aussi les fonctions de conservation de l'eau et du sol et de maintien de fertilité qu'accomplissent les arbres judicieusement disposés dans l'espace agricole. La deuxième partie montre que le Plan d'action forestier tropical peut être considérée comme une contribution importante au développement de l'agriculture en Afrique. Ce Plan en effet préconise une intégration plus étroite des activités de foresterie dans le cadre du développement rural et accorde une haute priorité à la participation des populations.

141. La stratégie du Plan repose sur les trois principes suivants: i) définition des priorités en partant des cinq domaines prioritaires définis dans le Plan, à savoir planification de l'utilisation des terres, développement des industries forestières, bois de feu et énergie, conservation des écosystèmes forestiers tropicaux, institutions forestières; ii) engagement de pays tropicaux à intéresser les communautés rurales à la conservation et à l'aménagement

1/ ARC/88/6.

des ressources forestières; iii) engagement financier soutenu des pays et organismes donateurs en faveur de programmes définis. M. Keita a rappelé que la définition des priorités est en fait au coeur des débats, car l'exercice de planification doit être précédé d'une définition claire des politiques et des priorités.

142. Le Comité a examiné un certain nombre de questions traitées dans le document et il est convenu qu'il conviendrait de prendre des mesures en vue:

- i) d'assurer dans la planification du développement rural et de l'aménagement du territoire, une meilleure intégration de la foresterie, dans la production agricole et zootechnique;
- ii) de renforcer les pratiques de conservation et de promouvoir des systèmes agroforestiers au niveau des exploitations;
- iii) de promouvoir la participation des communautés rurales aux actions de mise en valeur et de conservation des ressources forestières et des autres ressources naturelles;
- iv) d'améliorer la vulgarisation agricole et l'équipement rural pour accroître la productivité et réduire la mobilité du front agricole;
- v) de renforcer les institutions de gestion, de formation et de recherche impliquées dans la mise en valeur et la conservation des ressources forestières.

143. Le Comité a félicité la FAO d'avoir lancé le Plan d'action forestier tropical et ses cinq domaines d'action prioritaire; il a toutefois été reconnu que les priorités varient d'un pays à l'autre.

144. Le Comité a reconnu que dans certains pays, les forestiers devraient accorder plus d'attention à la collecte de statistiques et autres données économiques sur les produits forestiers afin de pouvoir mieux convaincre les décideurs d'investir dans le développement forestier.

145. Le Comité s'est déclaré satisfait de l'approche pluridisciplinaire préconisée dans le document qui est la meilleure voie pour intégrer le développement forestier dans le développement rural, et a souligné qu'une participation pleine et entière des communautés intéressées est indispensable.

146. Au cours du débat, des délégations ont demandé un renforcement des recherches sur l'aménagement des forêts naturelles, sur les systèmes agroforestiers productifs, compte tenu des situations socio-économiques des diverses communautés rurales, et sur les essences résistantes à la sécheresse. Le Comité a souligné la nécessité de rencontres fréquentes entre forestiers africains et l'importance des réseaux de coopération régionale et des échanges d'informations et il a demandé que la FAO poursuive l'exercice de régionalisation du Plan d'action forestier tropical pour qu'il soit possible d'élaborer dès que possible un programme de coopération régionale et sous-régionale. Le Comité a enfin reconnu que l'insuffisance de personnel à tous les niveaux et la faiblesse des moyens des institutions de recherche-développement dans le secteur forestier constituent encore de sérieux goulets d'étranglement pour la foresterie agricole.

147. Plusieurs délégués ont signalé que des journées de l'arbre et autres campagnes de sensibilisation ont été organisées avec succès dans leur pays. Le Comité a estimé que de telles manifestations ont incontestablement un impact sur les populations concernées, et il a exhorté tous les pays africains qui ne l'ont pas encore fait à instituer une journée nationale de l'arbre.

148. La FAO et les pays et organismes donateurs ont été vivement félicités de leur aide au développement forestier et ont été exhortés à poursuivre leurs efforts.

AUTRES QUESTIONS

Représentation de la Région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) 1/

149. Ayant examiné le document sur la représentation de la Région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) 1/, le Comité a reconnu que les centres internationaux de recherche agronomique (CIRA) effectuent une vaste gamme de travaux intéressant la Région et il s'est déclaré généralement satisfait des activités du GCRAI et de celles de la FAO.

150. Le Comité a jugé qu'il conviendrait d'insister davantage sur l'aspect pragmatique de la recherche agronomique pour qu'elle débouche rapidement sur des résultats concrets.

151. Les membres du Comité ont exprimé le souhait de prendre connaissance des rapports des représentants de la Région au GCRAI; l'assurance leur a été donnée qu'ils recevront prochainement ces rapports. Le Comité a recommandé qu'à l'avenir, la FAO distribue ces rapports bien à l'avance, en même temps que le reste de la documentation des Conférences régionales.

152. Le Comité a ensuite examiné la question de la représentation de la Région au GCRAI et a élu à l'unanimité l'Ile Maurice pour la période 1989-1992. Le délégué de l'Ile Maurice a remercié tous les délégués qui ont fait confiance à son pays en appuyant sa candidature. Le Comité a rendu hommage à la Guinée qui remplit cette fonction depuis quatre ans. Le délégué de la Guinée a exprimé la gratitude de son pays pour l'appui qui lui a été apporté au cours de son mandat.

Date et lieu de la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

153. La Conférence a reçu des invitations du Ghana et de l'Ouganda qui s'offraient à accueillir la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. L'invitation de l'Ouganda a été faite après que celle du Ghana eut été acceptée par acclamation. Le Cap-Vert avait antérieurement annoncé sa décision de se désister au profit du Ghana. La Conférence a été informée que, conformément aux procédures établies, le Directeur général informera les Etats Membres du lieu où se tiendra la prochaine Conférence régionale, qui aura été décidé en accord avec eux. La date exacte de la prochaine Conférence régionale sera également communiquée en temps utile.

Adoption du rapport de la Conférence

154. Après avoir amendé son rapport, la Conférence l'a adopté.

1/ ARC/88/7.

Clôture de la Conférence

155. Pour remercier le Gouvernement et le Peuple mauriciens de leur chaleureuse hospitalité, le Secrétaire d'Etat et Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'économie rurale de la République du Gabon, M. Daniel Afome-Nze, a proposé au nom du Gabon, de la Gambie, de Madagascar, de la Guinée, du Burkina Faso et du Congo, la résolution ci-après que la Conférence a adoptée par acclamation.

Résolution 3/88

La Conférence,

Ayant tenu sa quinzième session à l'Ile Maurice du 26 avril au 4 mai 1988,

Reconnaissante au Gouvernement et au peuple mauriciens de leur chaleureuse hospitalité,

1. Remercie le premier Ministre mauricien, M. Anerood Jugnauth, de l'accueil généreux qui a été réservé à la quinzième Conférence régionale à l'île Maurice,
2. Remercie en outre les autorités mauriciennes de l'excellente organisation de la Conférence,
3. Félicite le Ministre de l'agriculture, des pêches et des ressources naturelles, M. Murlidas Dooloo, de la maîtrise avec laquelle il a dirigé les travaux de la Conférence.

156. Dans son allocution de clôture, le Directeur général a remercié la Conférence des témoignages d'appréciation de la façon dont il dirige la FAO. Il a demandé l'appui de tous les Etats Membres de l'Organisation pour relever les défis immédiats et à plus long terme auxquels se trouvent confrontés les Etats Membres et le Secrétariat de la FAO. La tâche sera dure, et le Directeur général a promis de poursuivre ses efforts pour maintenir l'efficacité de l'Organisation. Il a souligné qu'il importe tout particulièrement de maintenir l'élan de redressement agricole en Afrique en cette période difficile. Il s'est engagé à ne pas relâcher ses efforts et a réaffirmé son indéfectible fidélité à l'objectif commun de sécurité et d'autosuffisance alimentaire dans la région.

157. Le Directeur général a donné à la Conférence l'assurance que ses collaborateurs et lui-même sont conscients des risques qui découlent de la crise financière de la FAO. Tout est mis en oeuvre pour maîtriser la situation. Le Directeur général s'est engagé à appuyer fidèlement le processus d'examen de la FAO afin que l'Organisation en sorte mieux armée encore pour relever les défis de notre époque.

158. Le Directeur général s'est engagé à étudier comme d'habitude les recommandations de la Conférence avec le plus grand intérêt, et à les mettre en oeuvre le plus rapidement possible dans la mesure où les ressources le permettront. Il a noté avec satisfaction que les recommandations contenues dans les documents du Secrétariat ont été acceptées par la Conférence.

159. Le Directeur général s'est félicité de l'approbation pleine et entière donnée par la Conférence aux activités de la FAO dans la région et s'est déclaré convaincu que l'assistance de la FAO appuie dans une mesure modeste, mais réelle, les efforts des pays africains.

160. Le Directeur général, de même que la Conférence, estime que le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique a un rôle essentiel à jouer surtout, pour appuyer la coopération et les groupements régionaux en Afrique. Il a promis de veiller à ce que les programmes de ce Bureau répondent efficacement aux besoins de la région.

161. Le Directeur général a informé la Conférence que de nombreux essais de criquets ont été repérés dans le nord du Delta central du Niger. Selon des indications préliminaires, ces essais pourraient avoir trois fois la taille des plus grands qui ont été observés lors du cycle d'invasion de 1950-63: l'actuelle invasion acridienne aurait donc une ampleur exceptionnelle. La coopération de l'assistance internationale est plus que jamais nécessaire. Le Directeur général a donné à la Conférence l'assurance que la FAO est pleinement consciente de la responsabilité qui lui incombe d'aider les Etats Membres à faire front à de telles catastrophes et à mener des campagnes de lutte. La FAO mettra tout en oeuvre pour continuer à mobiliser la communauté internationale des donateurs à l'appui des efforts que font les pays sinistrés pour combattre le fléau acridien car c'est là une tâche hautement prioritaire pour l'Organisation, il ne faudra pas toutefois négliger les autres pays de la région victimes de catastrophes telles que la sécheresse, par exemple l'Ethiopie, le Mozambique et d'autres pays.

162. En conclusion, le Directeur général a une fois de plus remercié le Gouvernement et le peuple mauriciens de leur hospitalité ainsi que les délégations de leurs interventions stimulantes et riches d'enseignement.

163. Dans une brève allocution finale, le Président de la Conférence, M. Murlidas Dulloo, a indiqué qu'une fois de plus, la Conférence a prouvé que les mêmes problèmes se retrouvent dans toute la région africaine et qu'il est nécessaire de les affronter conjointement dans un esprit de coopération. Selon lui, le commerce intra-africain et le recours aux opérations triangulaires pour développer l'aide en nature sont des formules particulièrement prometteuses de coopération.

164. Le Président a remercié les délégations de leur compréhension et de leur coopération, qui ont grandement contribué au succès de la Conférence. La pierre de touche de ce succès sera l'application des idées émises ou confirmées pendant la Conférence. L'orateur a rappelé que la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence de même que l'institution du nouvel ordre économique international appelé de ses vœux par le Premier ministre mauricien dans son discours d'ouverture n'iront pas sans problèmes. Il a donc proposé qu'une Conférence des chefs d'Etats et de gouvernements des pays d'Afrique soit convoquée pour poursuivre les débats sur les problèmes de l'alimentation et de l'agriculture africaines.

165. Enfin, le Président a remercié tous ceux qui ont contribué au succès de la Conférence et a notamment félicité la FAO de la qualité des documents. Il a déclaré la Conférence close.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

Comité technique (26 - 29 avril 1988)

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture des travaux du Comité technique
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTIONS TECHNIQUES

4. Rapport sur les activités de la FAO dans la région; suite donnée aux principales recommandations de la quatorzième Conférence régionale et Programme de travail et budget 1988-89 pour la région.
5. Développement d'une industrie alimentaire autochtone en Afrique.
6. Le développement des pêches en Afrique: situation et potentiel.
7. Le machinisme agricole en Afrique: situation et perspectives.
8. La foresterie à l'appui de l'agriculture: le Plan d'action forestier tropical.
9. Représentation de la Région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.
10. Adoption du rapport du Comité technique.

Conférence plénière (2 - 4 mai 1988)

III. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

IV. DECLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique
6. L'invasion de criquets pèlerins
7. Rapport sur l'étude de l'aide en nature

V. CONCLUSIONS

8. Examen du rapport du Comité technique
9. Autres questions
10. Date et lieu de la seizième Conférence régionale pour l'Afrique
11. Adoption du rapport de la Conférence
12. Clôture de la Conférence

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

OFFICERS OF THE CONFERENCE

BUREAU DE LA CONFERENCE

Chairman Président	Murlidas Madun DULLOO (Mauritius)
Vice-Chairmen Vice-Présidents	Stephen George OBIMPEH (Ghana) Fernando Faustino MUTEKA (Angola)
Rapporteur	Gerard Phirinyane KHOJANE (Lesotho)

OFFICERS OF THE TECHNICAL COMMITTEE

BUREAU DU COMITE TECHNIQUE

Chairman Président	R. Roy DOOKHONY (Mauritius)
Vice-Chairmen Vice-Présidents	Jules-Marius OGOUEBANDJA (Gabon) Ibrahima KABA (Guinée)
Rapporteur	Gerard Phirinyane KHOJANE (Lesotho)

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION

ALGERIA - ALGERIE

Délégué

Mustapha BENHAMOU
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture
Alger

Suppléant

Mlle Faouzia BOUMAIZA
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

ANGOLA

Délégué

Fernando Faustino MUTEKA
Ministre de l'agriculture
Luanda

Suppléants

Pedro Agostinho KANGA
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

Jorge Judice VIEGAS
Directeur national
Cabinet du Plan
Ministère de l'agriculture
Luanda

Walter Luis VIEGAS
Ingénieur agronome
Directeur de l'Organisation
de production agricole
Ministère de l'agriculture
Luanda

Eduardo Tomás MIRANO
Attaché économique aux
organisations internationales
Ministère des relations
extérieures
Luanda

Mme Maria PAULA
Directeur adjoint de Cabinet
Luanda

Adao José KAPILANGO
Chef de département
Ministère des pêches
Luanda

BENIN

Délégué

Martin Dohou AZONHIHO
Ministre du développement rural
et de l'action coopérative
Cotonou

Suppléant

Patrice GBEGBELEGBE
Directeur de l'agriculture
Ministère du développement rural
et de l'action coopérative
Cotonou

BOTSWANA

BURKINA FASO

Délégué

Albert DJIGMA
Ministre de l'agriculture et
de l'élevage
Ouagadougou

Suppléants

Amadou PITROIPA
Ambassadeur
Représentant permanent auprès
de la FAO
Rome

Idrissa OUEDRAOGO
Directeur des études et de la
planification
Ministère de l'agriculture et
de l'élevage
Ouagadougou

Alamoussa Cheick TRAORE
Inspecteur des eaux et forêts
Ministère de l'environnement et
du tourisme
Ouagadougou

BURUNDI

Délégué
Jumaine HUSSEIN
Ministre de l'agriculture et
de l'élevage
Bujumbura

Suppléants
Etienne MBONIMPA
Conseiller au Cabinet du Ministre
de l'agriculture et de l'élevage
Bujumbura

Agricole NDAKAZI
Conseiller
Département des organisations
internationales
Ministère des relations
extérieures et de la coopération
Bujumbura

CAMEROON - CAMEROUN

Délégué
Thomas YANGA
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

CAPE VERDE - CAP-VERT

Délégué
Antonio RODRIGUES PIRES
Ambassadeur
Représentant permanent auprès
de la FAO
Rome

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC -
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

CHAD - TCHAD

Délégué
Moukhtar BACHAR MOUKHTAR
Secrétaire d'Etat à l'agriculture
N'Djamena

COMOROS - COMORES

Délégué
Mohamed ALI SOILIHI
Ministre de la production agricole,
du développement rural, de
l'industrie et de l'artisanat
Moroni

Suppléants
Ahmed Said ALLAOUI
Directeur
Division de l'élevage
Moroni

Yahaia DJAMADAR
Ambassadeur
Port-Louis

CONGO

Délégué
Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU
Ministre du développement rural
Brazzaville

Suppléants
Joseph TCHICAYA
Ambassadeur auprès de la FAO
Rome

Michel MOMBOULI
Conseiller économique
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

Jean-Claude ELOMBILA
Conseiller à l'agriculture
Ministère du développement rural
Brazzaville

Bernard TOUKOULOU
Directeur des études et
planification
Ministère de l'industrie, de la
pêche et de l'artisanat
Brazzaville

Albert ESSEREKE
Directeur de l'exploitation et
des industries forestières
Ministère de l'économie forestière
Brazzaville

Joseph LAKOLO
Ministère du développement rural
Brazzaville

COTE D'IVOIRE

Délégué
Vincent Pierre LOKROU
Ministre des eaux et forêts
Abidjan

Suppléants
Konan SOUNDELE
Directeur de Cabinet
Ministère des eaux et forêts
Abidjan

Oumar SYLLA
Attaché de Cabinet
Ministère des eaux et forêts
Abidjan

Kouassi Martin YAO
Directeur de l'agriculture
Ministère des eaux et forêts
Abidjan

Daniel Konan YOMAN
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

EQUATORIAL GUINEA -
GUINEE EQUATORIALE

ETHIOPIA - ETHIOPIE

Delegate
Assefa YILALA
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

GABON

Délégué
Daniel AFOME-NZE
Secrétaire d'Etat
Ministère de l'agriculture, de
l'élevage et de l'économie rurale
Libreville

Suppléants
Jules-Marius OGOUEBANDJA
Ambassadeur
Représentant permanent auprès
de la FAO
Rome

Florent BIYOGHE-BEKALE
Chef de Cabinet du Secrétaire
d'Etat à l'agriculture
Libreville

B. BOUASSA-MOUSSADJI
Directeur adjoint de l'élevage
Ministère de l'agriculture, de
l'élevage et de l'économie rurale
Libreville

Sylvestre MEDENG
Conseiller du Ministre des eaux
et forêts
Ministère des eaux et forêts
Libreville

GAMBIA - GAMBIE

Delegate
Saikou SABALLY
Minister of Agriculture
Banjul

Alternates
Abdullah Mamadou Kalifa BOJANG
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Brussels

A.K. NJIE
Permanent Secretary
Ministry of Water Resources,
Forestry and Fisheries
Banjul

Mustapha DARBO
Under-Secretary
Ministry of Agriculture
Banjul

GHANA

Delegate

Stephen George OBIMPEH
PNDC Secretary for Agriculture
Ministry of Agriculture
Accra

Alternates

V.N. DOWUONA
Director of Fisheries
Ministry of Agriculture
Accra

J.M. ACHEAMPONG
Deputy Director
Department of Crop Services
Ministry of Agriculture
Accra

K.E.K. TACHIE
Senior Assistant Secretary
Officer in charge of FAO Affairs
Ministry of Agriculture
Accra

GUINEA - GUINEE

Délégué

Abdoul Karim CAMARA
Chef de Cabinet
Ministère de l'agriculture et
des ressources animales
Conakry

Suppléants

Ibrahima KABA
Premier conseiller
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

Jean Paul SARR
Directeur général adjoint des
pêches
Conakry

Oua N'DIAYE
Représentant des Etats
de l'Afrique de l'Ouest
Groupe consultatif pour la
recherche agricole internationale
Conakry

GUINEA BISSAU - GUINEE-BISSAU

Délégué

Jorge OLIVEIRA
Directeur
Zone I du développement rural
intégré
Ministère du développement rural
et pêche
Bissau

KENYA

Delegate

G. NGARURO
Assistant Minister for Agriculture
Nairobi

Alternates

Daniel D.C. Don NANJIRA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

C. MBARA
Assistant Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
Nairobi

Moses M. MUKOLWE
Deputy Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
Nairobi

LESOTHO

Delegate

Gerard Phirinyane KHOJANE
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternates

R.L. NTOKOANE
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture,
Cooperatives and Marketing
Maseru

Mrs M. MOEKETSI
Planning Officer
Ministry of Agriculture,
Cooperatives and Marketing
Maseru

LIBERIA

Delegate

Mrs R. WILKINS
Planning Economist
Ministry of Agriculture
Monrovia

Alternate

Mrs R. ROBERTS
Ministry of Agriculture
Monrovia

LIBYA - LIBYE

Delegate

Bashir El Mabrouk SAID
Minister Plenipotentiary to FAO
Rome

Alternates

R. AGIAG MOHAMED
Director-General of Plant
Production
Authority of Agricultural
Production
Tripoli

Abdourahman M. BEN QMRAN
Second Secretary
UN Department
Secretary of Foreign Affairs
Tripoli

MADAGASCAR

Délégué

Apolinaire ANDRIATSIAFAJATO
Ambassadeur
Représentant permanent auprès
de la FAO
Rome

MALAWI

Delegate

D.S. KATOPOLA
Minister of Transport and
Communication
Lilongwe

Alternates

F.M. KANGAUDE
Controller of Agricultural Services
Ministry of Agriculture
Lilongwe

S.M. MUROTHO

Agricultural Programme Manager
Ministry of Agriculture
Lilongwe

H. NTHARA

Principal Administrative Officer
Ministry of Agriculture
Lilongwe

MALI

Délégué

El Hassane DRAVE
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture
Bamako

MAURITANIA - MAURITANIE

Délégué

Mohamed-Sidya OULD-BAH
Commissaire à la
Sécurité alimentaire
Nouakchott

Suppléant

Adama SY
Directeur de l'agriculture
Ministère du développement rural
Nouakchott

MAURITIUS - MAURICE

Delegate

Murlidas Madun DULLOO
Minister of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Port Louis

Alternates

D. GUNGAH
Minister of Trade and Shipping
Port Louis

R. Roy DOOKHONY

Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Port Louis

K. LUTCHMEENARAIDOO
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Port Louis

S.C. SEEBALLUCK
Principal Assistant Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Port Louis

J.W. PACIFIQUE
Principal Assistant Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Port Louis

A.W. OWADALLY
Conservator of Forests
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Réduit

A. VEERASAMY
Administrative Officer
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Port Louis

Goinsamy NARAINEN
Senior Economist
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Port Louis

I. FAGOONEE
Adviser
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Port Louis

Dhurmahdass BAICHOO
Minister Counsellor
Ministry of External Affairs
Port Louis

Mohit PHOORUNDHUR
Administrative Officer
Ministry of Finance
Port Louis

A. VALAYDON
Economist
Ministry of Economic Planning
and Development
Port Louis

D. BUNDHOO
Economist
Ministry of Economic Planning
and Development
Port Louis

K.N. BUNJUN
Senior Economist
Women's Rights and Family Welfare
Ministry of Labour and Industrial
Relations
Port Louis

Benjamin MOUTOU
Secretary for Co-operative
Development
Ministry of Cooperatives
Port Louis

Robert ANTOINE
Director
Regional Training Centre
Port Louis

Claude RICAUD
Director
MSIRI
Port Louis

Jean LEE
Representative of Mauritius
Chamber of Agriculture
Port Louis

Chooramun GUNPUT
Senior Youth Officer
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Triolet

Munesh MUNBODH
Divisional Scientific Officer
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Natural Resources
Port Louis

MOROCCO - MAROC

MOZAMBIQUE

SAO TOME AND PRINCIPE -
SAO TOME-ET-PRINCIPE

NAMIBIA - NAMIBIE

SENEGAL

NIGER

Délégué

Amadou MAMADOU
Ministre de l'agriculture et de
l'environnement
Niamey

Suppléants

Abdou ADAMOU
Directeur adjoint de
l'environnement
Ministère de l'agriculture et
de l'environnement
Niamey

Chipkao IDRISSE
Directeur départemental de
l'agriculture
Maradi

NIGERIA

RWANDA

Délégué

Anastase MUREKEZI
Directeur général de la production
agricole
Ministère de l'agriculture,
de l'élevage et des forêts
Kigali

Suppléant

Mme Pélagie NYIRAHABIMANA
Agent du Ministère de
l'agriculture, de l'élevage et
des forêts
Kigali

Délégué

Henri P. Arphang SENHOR
Ambassadeur
Représentant permanent
auprès de la FAO
Rome

Suppléants

Abdou Karim SIDIBE
Conseiller technique
Ministère du développement rural
Dakar

Waly NDIAYE
Directeur de l'agriculture
Ministère du développement rural
Dakar

SEYCHELLES

Delegate

Jacques HODOUL
Minister for National Development
Victoria

Alternate

Alain BUTLER PAYETTE
Department of Planning and External
Relations
Victoria

SIERRA LEONE

Delegate

Philipson H. KAMARA
Acting Minister of Agriculture,
Natural Resources and Forestry
Freetown

Alternate

Chernoh Bakarr SESAY
Chief Agriculturist
Ministry of Agriculture, Natural
Resources and Forestry
Freetown

SUDAN - SOUDAN

M.M.H. MZALE
Principal Secretary
Ministry of Agriculture, Livestock
and Natural Resources
Zanzibar

SWAZILAND

Delegate

Amos V. KUNENE
Principal Secretary
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Mbabane

Alternates

Victor PHUNGWAYO
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Mbabane

Samkele S. HLOPHE
Senior Agricultural Economist
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Mbabane

TANZANIA - TANZANIE

Delegate

A.H. MAYAGILA
Deputy Minister for Agriculture
and Livestock Development
Dar-es-Salaam

Alternates

Abbas Kleist SYKES
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

V.F. MRISHO
Assistant Commissioner for
Planning and Marketing
Ministry of Agriculture and
Livestock Development
Dar-es-Salaam

G. MREMA
Agricultural Officer
(Food Technology)
Ministry of Agriculture and
Livestock Development
Dar-es-Salaam

TOGO

Délégué

Biova Soumi PENNANEACH
Directeur de Cabinet
Ministère du développement rural
Lomé

TUNISIA - TUNISIE

Délégué

Mohamed ABDELHADI
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent auprès
de la FAO
Rome

UGANDA - OUGANDA

Delegate

Mrs Victoria SEKITOLEKO
Minister for Agriculture
Kampala

Alternate

Mansoor SIMBWA-BUNNYA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

ZAIRE

Délégué

Ewuli ETSALUMA
Secrétaire d'Etat à l'agriculture
Kinshasa

Suppléants

Mme Sango Ya TAMBWE
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

Mapela NGA-MA
Directeur chargé du suivi-
évaluation des projets
Ministère de l'agriculture
Kinshasa

Mbieme MBAKA
Secrétaire particulier du
Secrétaire d'Etat à
l'agriculture
Kinshasa

ZAMBIA - ZAMBIE

Delegate

F. CHUULA
Minister of Agriculture and
Water Development
Lusaka

Alternates

Mike Malikana LISWANISO
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

R.M. MULELE
Director of Agriculture
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and
Water Development
Lusaka

E.D. MUYANGA
Director of Fisheries
Department of Fisheries
Ministry of Agriculture and
Water Development
Lusaka

T.F.F. MALUZA
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

ZIMBABWE

Delegate

Emmanuel T. CHENGU
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Lands, Agriculture
and Rural Resettlement
Harare

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION

EGYPT - EGYPT

A. FAHMY
Ambassador of the Arab Republic
of Egypt
Port Louis

FRANCE

Guy FRADIN
Chef du Bureau de la coopération
internationale
Ministère de l'agriculture
Paris

Mme Evelyne DECORS
Attaché au Ministère de la
coopération
Paris

Gérard BIRAUD
Chef de la division économique
Direction des Nations Unies et
des Organisations internationales
Ministère des affaires étrangères
Paris

NETHERLANDS - PAYS-BAS

L. RITTERSHAUS
Agricultural Attaché
Embassy of the Kingdom of the
Netherlands
Nairobi

UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Fred J. ECKERT
United States Ambassador
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Howard S. MARKS
Associate Administrator
Office of International
Cooperation and Development
Department of Agriculture
Washington, D.C.

HOLY SEE - SAINT-SIEGE

M. l'Abbé Jacques BROWN
Observateur du Saint-Siège
Port-Louis

AFRICAN LIBERATION MOVEMENTS
MOUVEMENTS AFRICAINS DE LIBERATION

PAN AFRICANIST CONGRESS OF SOUTH
AFRICA
CONGRES PANAFRICAIN D'AFRIQUE DU SUD

Mfanasekhaya GQOBOSE
Secretary for Economic Affairs
Dar-es-Salaam

SOUTH-WEST AFRICA PEOPLE'S
ORGANIZATION
ORGANISATION DU PEUPLE DU SUD-OUEST
AFRICAIN

Ben AMATHILA
Secretary for Economic Affairs
Luanda

AFRICAN NATIONAL CONGRESS OF SOUTH AFRICA
CONGRES NATIONAL AFRICAIN DE L'AFRIQUE DU SUD

Jacob CHILWANE
Office of the Treasurer General
Lusaka

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

WORLD FOOD PROGRAMME -
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Jean-Nicolas MARCHAL
Représentant résident du PAM
Port-Louis

Lugo TAGUABA
Représentant adjoint du PAM
Port-Louis

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME -
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT

Jean-Nicolas MARCHAL
Représentant résident du PNUD
Port-Louis

Lugo TAGUABA
Représentant adjoint du PNUD
Port-Louis

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT
ORGANIZATION - ORGANISATION DES
NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

Gilles STEVENS
Senior Industrial Development
Field Adviser
Antananarivo

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL
DEVELOPMENT - FONDS INTERNATIONAL DE
DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Bahman MANSURI
Director
Africa Division
Rome

INTERNATIONAL LABOUR OFFICE -
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

K. TAKIZALA
Director, Area Office
Antananarivo

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRICAN DEVELOPMENT BANK -
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

C.T. SARR
Deputy Director
Department of Agriculture and
Rural Development I
Abidjan

S. CHIRWA
Division Chief
Department of Agriculture and
Rural Development
Abidjan

CENTRAL AFRICAN CUSTOMS AND ECONOMIC
UNION - UNION DOUANIERE ET
ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

Louis-Bertrand NETTY
Chef, Département de l'agriculture,
eaux, forêts et chasse
Bangui

Benoit TAKAM
Chef, Département de l'élevage,
pêches et industries animales
Bangui

CENTRE ON INTEGRATED RURAL
DEVELOPMENT FOR AFRICA - CENTRE DE
DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE POUR
L'AFRIQUE

Ahmed Mamdouh EL-BAZ
Director-General
Arusha

DESERT LOCUST CONTROL ORGANIZATION
FOR EASTERN AFRICA - ORGANISATION
DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS L'EST AFRICAIN

D.M. WAKO
Director-General
Addis Ababa

EAST AFRICAN DEVELOPMENT BANK -
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE
ORIENTALE

Kareko GATERE
Director of Planning and
Development
Kampala

INTERNATIONAL OFFICE OF EPIZOOTICS -
OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES

Dewan SIBARTIE
Représentant
Paris

PREFERENTIAL TRADE AREA OF EASTERN
AND SOUTHERN AFRICAN STATES - ZONE
D'ECHANGE PREFERENTIELLE POUR
L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

Joel Orwa ONGIRO
Director of Agriculture Division
Lusaka

WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK -
BANQUE OUEST AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT

Abou Bakar BABA-MOUASSA
Président
Lomé

Soungalo André FAYAMA
Chargé de la coopération
Lomé

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES -
ASSOCIATION DES UNIVERSITES AFRICAINES

O. ONAYEMI
Coordinator
Food and Nutrition Projects
in Africa
Accra

ASSOCIATION OF FACULTIES OF
AGRICULTURE IN AFRICA - ASSOCIATION
DES FACULTES AGRONOMIQUES D'AFRIQUE

A. PEERALLY
Dean, School of Agriculture
University of Mauritius
Reduit

INTERNATIONAL ALLIANCE OF WOMEN -
ALLIANCE INTERNATIONALE DES FEMMES

Mrs Geenmatee GHORAH
Acting Regional Director for the
Indian Ocean
Beau Bassin (Mauritius)

INTERNATIONAL FEDERATION OF
PLANTATION, AGRICULTURAL AND ALLIED
WORKERS - FEDERATION INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEURS DES PLANTATIONS, DE
L'AGRICULTURE ET DES SECTEURS CONNEXES

Ben Mbaranye UDOKPORO
African Regional Representative
Abidjan

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS -
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

RAZAKANAIVO
Secretary-General
Antananarivo

CONFERENCE SECRETARIAT - SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Conference Secretary and Conference Affairs Officer:	N. DOUMANDJI
Reports Officer:	A.V. OBENG
Information Officer:	Mrs M. HEUZE

FAO STAFF - FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Edouard SAOUMA
Director-General

T. TAKA
Assistant Director-General/ Regional Representative for
Africa, a.i.

L. BRADER
Director, AGP

J.D. KEITA
Regional Forestry Officer
RAFR

J. LEPISSIER
FAO Representative in Madagascar
and Mauritius

H. OWUSO-AGYEMANG
Chief, Regional Bureau for Africa
DDF

M. SATIN
Director, AGS a.i.

W.Q.-B. WEST
Senior Regional Fisheries Officer
RAFR

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

ARC/88/1	Ordre du jour provisoire
ARC/88/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région; suite donnée aux principales recommandations de la quatorzième Conférence régionale et Programme de travail et budget 1988-89 pour la Région
ARC/88/3	Développement d'une industrie alimentaire autochtone en Afrique.
ARC/88/4	Le développement des pêches en Afrique: situation et potentiel
ARC/88/5	Le machinisme agricole en Afrique: situation et perspectives
ARC/88/6	La foresterie à l'appui de l'agriculture: le Plan d'action forestier tropical.
ARC/88/7	Représentation de la région au GCRAI
<u>Série ARC/88/INF</u>	
ARC/88/INF/1	Note d'information
ARC/88/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/88/INF/3	Liste provisoire des documents
ARC/88/INF/4	Note d'information sur l'étude de l'aide en nature

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Introduction

L'Afrique est au coeur de nos préoccupations. Elle est en tout cas, je peux vous l'affirmer, au coeur des miennes. Je porte un intérêt qui n'a jamais déchu au continent africain, dont les épreuves passées et présentes ne se comptent plus. Hier, il était déchiré, colonisé, exploité sous la domination étrangère; aujourd'hui, le voici en proie à mille souffrances: famines, drame des réfugiés, conflits, guerres civiles, calamités naturelles ne cessent de l'accabler. Dernier en date, le fléau des invasions de criquets le frappe avec une violence renouvelée. L'Afrique est la région qui compte le plus de pays moins développés, le poids de son endettement l'écrase, ses besoins en aide alimentaire par habitant sont les plus élevés du monde.

Sur un point tout au moins je peux vous rassurer: aujourd'hui comme hier, la FAO et son Directeur général ont une conscience aiguë des problèmes de l'Afrique et n'ont pas la moindre intention de revenir sur la priorité que nous avons toujours attachée à cette région; elle compte 11 pour cent de la population mondiale, mais c'est près de la moitié des ressources de la FAO qui est affectée au continent africain.

Au-delà de ces considérations, mon attachement personnel à l'Afrique est intense et profond. Je perçois d'instinct la richesse de votre patrimoine humain et culturel, de la relation à la fois concrète et poétique entre l'homme africain et la nature, de la solidarité qui a toujours caractérisé vos sociétés. Je suis très sensible à la chaleur et à la cordialité du dialogue qu'il m'est donné de poursuivre avec beaucoup d'Africains éminents. Aussi est-ce pour moi un grand plaisir de me retrouver parmi tant de visages connus et amis.

L'occasion de cette rencontre nous est offerte par le plus sympathique des pays hôtes. De tout coeur, je remercie Son Excellence le Président, le Gouvernement, et en particulier Son Excellence le Ministre de l'agriculture de Maurice, qui nous ont invités, qui nous accueillent avec tant de bonne grâce, qui ont mis à notre disposition des moyens et installations de premier ordre. Nous nous trouvons dans un pays enchanteur:

"Jardin qu'un dieu sans doute a posé sur les eaux,
Maurice, où la mer chante et dorment les oiseaux",

comme disait le poète Paul-Jean Toulet. Mais cet enchantement ne doit pas nous faire oublier que ce pays, vivant sous un régime démocratique exemplaire, a su réaliser des progrès impressionnants vers le bien-être et la prospérité. Son produit national brut par habitant est aujourd'hui l'un des plus élevés de toute l'Afrique.

Conférence de la FAO

La quinzième Conférence régionale pour l'Afrique se tient presque aussitôt après la vingt-quatrième session de la Conférence de la FAO, qui fut exceptionnellement riche et importante.

Tout d'abord, la Conférence a renouvelé sa confiance au Directeur général en exercice en lui conférant un nouveau mandat au moment où la FAO traverse une passe particulièrement difficile. Pénétré de la gravité des responsabilités qui m'incombent, j'ai dit à la Conférence que j'abordais ma tâche avec humilité, et c'est bien dans cet esprit que je l'ai commencée. Chaque jour, je mesure à quel point j'ai besoin, véritablement besoin, de l'appui et de la confiance de tous, et plus spécialement des vôtres, dans les circonstances présentes.

Celles-ci sont d'une gravité sans précédent dans l'histoire de l'Organisation. La Conférence a noté que la FAO est entrée dans une phase de crise de liquidités pendant l'exercice 1986-87, surtout à cause de retards dans le paiement des contributions du principal bailleur de fonds ainsi que d'autres pays. Dans ces conditions, il a fallu, en 1987, réduire de 25 millions de dollars les services fournis aux Etats Membres. La Conférence a noté avec une vive inquiétude que cette situation se prolongerait en 1988-89, et elle a exhorté tous les Etats Membres à remplir leur devoir en s'acquittant de leurs obligations envers l'Organisation.

La vingt-quatrième session de la Conférence a également été le théâtre d'une controverse touchant la nécessité d'un examen des buts et opérations de la FAO. Finalement, il a été décidé d'entreprendre un tel examen, et celui-ci a maintenant commencé. Sachez-le bien, le Secrétariat est décidé à jouer pleinement son rôle dans cet exercice, qui exige beaucoup de concentration mais qui survient malheureusement au moment précis où nous devons consacrer une grande part de nos énergies à gérer la crise financière.

La Conférence a aussi discuté une éventuelle réforme de la procédure de préparation et d'approbation du budget-programme. L'accord n'a pu se faire; j'espère ardemment qu'une solution pourra se dégager dans les prochains mois, grâce notamment aux travaux du Comité du programme et du Comité financier.

Nous avons soumis à la Conférence une étude de faisabilité sur l'expansion de l'aide en nature pour les approvisionnements en intrants agricoles. Cette question, ai-je besoin de le rappeler, présentait un intérêt tout particulier pour l'Afrique, où nous envisagions d'entreprendre initialement un programme dans ce sens. La Conférence a consacré à ce problème un débat approfondi, où se sont exprimés les avis les plus divers, mais en fin de compte on est forcé de constater qu'il n'y a pas actuellement une volonté bien nette de lancer un nouveau programme. Comme vous-mêmes sans doute, je me sens déçu par l'accueil ainsi réservé à cette initiative. Tout en regrettant qu'elle n'ait pas abouti, je crois devoir signaler que l'étude a, en tout cas, mis en valeur l'importance de cette forme d'aide. Espérons du moins qu'elle exercera une influence concrète sur les pays qui fournissent une assistance à l'Afrique.

Situation économique de l'Afrique

Le monde traverse une conjoncture particulièrement difficile, qui n'épargne pas les pays industrialisés. Leur puissance économique ne les empêche pas de subir tous les effets d'une sévère crise de la croissance: chômage, instabilité monétaire, inflation. Comme ils constituent à la fois le principal marché d'exportation pour les produits des pays en développement et la principale source d'aide, leurs réactions à la crise se répercutent forcément sur le tiers monde.

Or, l'Afrique est le continent qui progresse le moins. Son économie demeure fortement tributaire des exportations de produits de base, agricoles ou non, dont les prix ne cessent de baisser de façon alarmante. Un exemple: en termes réels, les prix des produits primaires exportés par l'Afrique subsaharienne, à l'exception du pétrole, ont diminué d'environ 35 pour cent entre 1980 et 1987. On a bien noté ces derniers mois une certaine reprise sur quelques produits, mais, pour la plupart des grandes cultures d'exportation de l'Afrique - café, cacao, thé, oléagineux, coton, etc. -, les prix demeurent terriblement déprimés, même en termes nominaux, par rapport au début de la décennie.

Au moment où l'Afrique voit ainsi diminuer ses recettes d'exportation, le coût des biens et services qu'elle doit importer augmente. L'une des principales conséquences de cette détérioration des termes de l'échange, c'est bien entendu un endettement qui grossit à une vitesse uniformément accélérée. En 1987, selon les derniers chiffres de la Banque mondiale, la dette extérieure de la seule Afrique subsaharienne a pour la première fois dépassé les 100 milliards de dollars. Elle a, en fait, doublé depuis le début de la décennie. Pour la sous-région dans son ensemble, le service de la dette représente le tiers des recettes totales d'exportation de biens et services; dans certains pays, cette proportion est largement dépassée. Il n'est donc pas exagéré de dire que la dette étouffe le continent. Tous les responsables africains en ont une conscience aiguë. Comme vous le savez, la troisième Assemblée extraordinaire du Sommet de l'OUA s'est penchée sur ce problème avec une extrême attention. Elle a émis une importante Déclaration qui exprime l'angoisse des Etats africains devant ce phénomène, en analyse les causes, propose des mesures précises pour redresser la situation, et demande instamment que soit convoquée en 1988 une Conférence internationale sur la dette extérieure de l'Afrique.

De fait, la communauté internationale ne peut demeurer inerte devant un problème d'une telle ampleur. Nombre de pays développés ont déjà pris de leur côté certaines mesures généreuses en faveur des pays africains endettés. Mais la région ne peut continuer à vivre d'aide. Les quelques allègements que l'on a pu constater ne suffisent pas. En effet, les pays endettés se retrouvent bien souvent prisonniers d'un cercle vicieux: seul le développement leur permettrait de se libérer, mais les nouveaux crédits qu'ils peuvent obtenir passent tout entiers à payer le service de la dette, si bien qu'ils sont conduits à s'enfoncer de plus en plus dans l'endettement. Des mesures plus radicales s'imposent donc. Tant qu'on n'en sera pas venu là, l'endettement restera un problème crucial et une préoccupation lancinante pour l'OUA.

Dans ce contexte dramatique, on est tout naturellement amené à se demander où en est l'aide publique au développement et quelle est, dans cette aide, la part qui va à l'Afrique et en particulier à l'agriculture africaine. On voudrait bien entendu pouvoir dire qu'il y a une nette reprise des flux de ressources extérieures vers le secteur agricole de la Région. Mais en fait, la situation est à la fois confuse et ambiguë. Une augmentation en chiffres absolus correspond sans doute, en réalité, à une diminution si l'on tient compte de l'évolution des prix et des taux de change. En tout cas, les apports de fonds à des conditions de faveur tendent à diminuer. Il y a certes lieu de noter les initiatives de l'IDA et de la Banque africaine de développement, qui vont sans doute apporter un ballon d'oxygène à l'agriculture africaine. On peut s'en féliciter, mais il faut malheureusement constater que les ressources restent très inférieures aux besoins et que leur flux n'atteint pas, tant s'en faut, le niveau recommandé par le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

Situation alimentaire et agricole

A la suite de récoltes médiocres, notamment en céréales, les disponibilités alimentaires ont fortement baissé en Afrique subsaharienne. Ce fait nouveau s'ajoute à une tendance à long terme qui est très défavorable: pour l'ensemble de l'Afrique, la production vivrière par habitant baisse en moyenne de 1 pour cent par an depuis 1970. Les besoins d'importation augmentent en conséquence, même si, hélas, la consommation alimentaire par habitant diminue. Etant donné la détérioration des termes de l'échange que je viens d'évoquer, l'Afrique n'est évidemment pas en mesure de couvrir son déficit au moyen des seules importations commerciales. L'aide alimentaire demeure donc indispensable, même en dehors des zones où la famine menaçante exige la distribution de secours d'urgence.

Je voudrais cependant préciser un point: depuis une dizaine d'années, les importations céréalières des pays africains à faible revenu et à déficit alimentaire augmentent d'environ 1 million de tonnes par an; nous prévoyons que pendant la campagne 1987/88 ces pays vont importer quelque 20 millions de tonnes de céréales. Or, les importations commerciales vont fournir près des trois quarts de cette masse. En chiffres absolus, le volume de l'aide alimentaire augmente, mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la part de l'aide alimentaire dans les importations céréalières des pays les plus pauvres de la Région tend à diminuer. En fait, elle est tombée de 33 à 27 pour cent du total entre 1976/77 et 1987/88. Si l'on songe à la précarité des ressources que ces pays peuvent consacrer à leurs importations commerciales, force est de conclure que l'accès à la sécurité alimentaire leur demeure interdit et qu'ils se trouvent dans une position affreusement vulnérable.

Pourtant, on peut trouver en Afrique même un moyen d'améliorer la situation. Ne l'oublions pas, il y a dans la Région des pays qui, année après année, dégagent des excédents exportables de céréales secondaires. Ces excédents peuvent servir à renforcer la sécurité alimentaire d'autres pays du continent. Seulement, les pays producteurs ont besoin d'une assistance pour parvenir à écouler leurs surplus. De louables efforts ont bien été déployés dans ce sens, notamment par la Communauté économique européenne et par le Programme alimentaire mondial, mais, là encore, cela ne suffit pas. C'est pourquoi je fais appel aux donateurs, y compris la CEE, pour qu'ils intensifient leur action dans ce sens et achètent davantage encore aux pays africains excédentaires afin d'améliorer le ravitaillement des pays en déficit dans le cadre de transactions triangulaires. Autrement, on risque de décourager les pays producteurs. L'idéal serait que l'Afrique devienne à terme autosuffisante en tant que région, dans la ligne de la coopération Sud-Sud.

Les perspectives de récoltes pour 1987/88 apportent-elles d'autres raisons d'espérer? Il serait bien difficile de le dire. La situation se présente relativement bien dans certaines zones, mais beaucoup va dépendre des pluies, sans parler des troubles civils qui entravent l'activité agricole dans divers pays. Pourtant, cette année, la menace principale vient des acridiens, et plus précisément des criquets pèlerins. Aujourd'hui, vous le savez, ce sont surtout les pays du Maghreb qui subissent le choc de plein fouet - Maroc, Algérie, Tunisie, mais aussi Mauritanie et Libye. Ayant trouvé des conditions de reproduction favorables, ces acridiens se comptent maintenant par milliards. Malgré la campagne énergique menée au sol et dans les airs, les dégâts sont déjà considérables. Mais c'est en ce moment que la partie se joue: si l'on parvient à détruire la majeure partie des essaims avant la ponte et à mener une lutte efficace contre les survivants, il sera possible d'enrayer le fléau. Sinon, les criquets vont pulluler de façon effrayante. Les essaims vont se multiplier et ravager la sous-région; de plus, lorsque les vents tourneront au nord, ils vont envahir à nouveau les pays du Sahel, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer. Nous en sommes donc à un instant critique du combat.

La FAO continue à faire le maximum pour informer tous les intéressés, évaluer les besoins, mobiliser la communauté internationale des donateurs, et aider à organiser la coopération entre les pays les plus exposés. Elle veille à ce que l'aide sous toutes ses formes - avions, équipements, insecticides - soit acheminée sans délai là où elle est nécessaire. Le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence que nous avons créé déploie une intense activité aux côtés des pays atteints. Quatre-vingt-dix avions et près de 600 véhicules ont pris part à ces opérations, mais il faut poursuivre et intensifier la lutte avec la dernière vigueur si l'on veut empêcher que le fléau continue de dévaster l'Afrique pendant les années à venir.

Je vous donne l'assurance que nous continuerons à suivre la situation de très près et que nous poursuivrons nos efforts pour assurer le flux de l'aide nécessaire. En particulier, le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence restera en étroite liaison avec les pays qui risquent de se trouver à nouveau menacés, notamment au Sahel.

Rôle de la FAO à l'égard de l'Afrique

Allons un peu au-delà de ces perspectives immédiates. Alors que la FAO voit se réduire les moyens dont elle dispose, les pays africains ont un besoin croissant de son aide. Que va-t-il se passer? Sur ce point au moins, je puis me permettre des paroles rassurantes: la crise budgétaire n'affectera pas notre programme de terrain. D'après les estimations, les montants dont nous disposerons pour faire face aux dépenses à ce titre en Afrique seront sans doute plus élevés en 1988 qu'en 1987.

Nos bureaux dans les pays et notre Bureau régional vont en conséquence maintenir au moins leur niveau d'activité actuel. Il en ira de même pour la Division mixte FAO/CEA, installée à Addis-Abeba. Nous comptons fermement poursuivre, voire intensifier, les excellentes relations de travail qui caractérisent notre coopération avec l'OUA et les diverses organisations régionales.

De son côté, notre Centre d'investissement n'a pas ralenti ses efforts, bien au contraire: en 1986, 21 projets bénéficiant de son assistance ont été approuvés par les organismes internationaux de financement tels que la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement pour l'ensemble du continent africain, avec un investissement total dépassant 660 millions de dollars. Pour 1987, le chiffre correspondant est de 29 projets, avec des investissements de quelque 825 millions de dollars. Vous le voyez, les difficultés financières de l'Organisation n'ont pas empêché une vigoureuse expansion des activités du Centre d'investissement.

L'Assemblée générale des Nations Unies a consacré en 1986 une session extraordinaire à la situation économique critique de l'Afrique. Vous êtes en droit de demander quelle a été la contribution de la FAO à cette session extraordinaire et à son suivi. L'essentiel de cette contribution est d'abord une étude en profondeur dont la précédente Conférence régionale a eu la primeur et que nous avons publiée sous le titre "L'agriculture africaine: les 25 prochaines années". Ce que je voudrais signaler ici, c'est que cette étude a été réalisée avec la participation de nombreux experts africains. Je vois là une des principales raisons pour lesquelles le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique se fonde essentiellement, pour tout ce qui concerne l'agriculture, sur les conclusions de cette étude. Je tiens à dire aussi que toute notre action concrète en Afrique, tous nos efforts d'aide à l'agriculture africaine, s'inscrivent dans la ligne de ce Programme d'action, dont ils constituent en fait le suivi. Il me paraît inutile de préciser que nous y apportons toute notre énergie, tout notre soin, tout notre coeur.

Pour obtenir la restructuration de leur dette et l'octroi de nouveaux crédits indispensables à leur développement, bon nombre de pays doivent s'engager dans un processus qui porte le nom d'"ajustements structurels", car c'est là une condition que des organismes comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international cherchent souvent à imposer pour s'assurer que les facilités consenties auront un maximum d'efficacité.

Ce n'est pas à vous, responsables de haut niveau, qu'il faut expliquer ce que recouvre ce vocable d'"ajustements structurels". Il s'agit, au fond, de se mettre à gérer l'économie d'un pays selon les critères de rentabilité qui s'appliquent à l'entreprise - c'est-à-dire, en fait, de mener une sévère politique d'austérité. Assainissement monétaire et financier, dévaluations parfois vertigineuses; réduction des dépenses publiques, désengagement de l'Etat à l'égard des entreprises déficitaires, abandon des subventions à la consommation; réforme des systèmes de prix; politiques des salaires très strictes; restrictions au crédit; alourdissement de la fiscalité indirecte; limitation des importations; remise en état ou développement des infrastructures; relance de la production rentable, relèvement des prix aux producteurs, etc. Telle est, vous le savez, la voie étroite et malaisée par laquelle les grands organismes financiers veulent conduire les pays en difficulté vers le relèvement et la prospérité.

Dans des pays où l'agriculture représente jusqu'à 80 pour cent de l'économie, il est bien évident que ces ajustements vont intéresser avant tout le secteur agricole. Or, c'est là une opération extrêmement ardue et délicate; beaucoup de pays du tiers monde ne sont guère armés pour se lancer dans la réorganisation de ce secteur, en planifier le développement, mettre au point les stratégies voulues. Je tiens à dire à ce sujet que la FAO est à leur disposition pour les aider et leur donner des avis sur ces problèmes.

Le PNUD organise des tables rondes afin de planifier le développement économique et de mobiliser l'aide pour la mise en oeuvre des plans et projets qui auront été retenus. Là encore, l'agriculture occupe une place de premier rang dans ce processus. C'est pourquoi nous aidons les pays à préparer des dossiers en vue de ces tables rondes afin qu'ils puissent mener avec la Banque mondiale et le FMI un dialogue où tous les aspects du problème recevront l'attention qu'ils méritent.

En effet, si l'on n'y prend pas garde, les ajustements structurels peuvent se révéler une médecine brutale qui guérit la maladie sans risquer de tuer le patient. Dans nombre de pays, on a vu des plans d'ajustements structurels insuffisamment étudiés (ou, plus exactement, envisagés du seul point de vue économique) entraîner des conséquences désastreuses, au point de menacer gravement tout l'édifice politique et social. Trop souvent, ce sont les petits qui font les frais de l'opération: consommateurs urbains, salariés, petits commerçants - et aussi paysans pauvres, car dans la pratique les mesures de relance qui intéressent les prix à la production et les intrants agricoles bénéficient essentiellement aux exploitants aisés.

La FAO est toute prête à jouer le rôle d'un conseiller indépendant et désintéressé pour aider les pays à discuter en connaissance de cause avec les organismes financiers, de façon à n'engager que des opérations d'ajustement structurel "à visage humain", pour reprendre une expression éloquente. Je veux dire par là des opérations dont le prix à payer ne soit pas prohibitif en termes sociaux. Mais il faut savoir qu'en règle générale la FAO n'est pas invitée à ces tables rondes, sauf si les gouvernements intéressés en font la demande expresse et insistante. Ceux qui souhaiteraient bénéficier de notre aide doivent donc prendre eux-mêmes l'initiative.

Le nombre et l'importance des problèmes qui se posent à la Région font que votre ordre du jour est particulièrement chargé. Il regorge de questions du plus haut intérêt, mais je ne veux pas les aborder ici, car c'est à vous et à vous seuls, Ministres et représentants responsables d'Etats souverains, qu'il appartient d'en débattre. Je crois d'ailleurs qu'aucune autre démarche ne pourrait mieux servir l'Afrique: en discutant entre vous à cette importante Conférence régionale qui réunit le tiers environ de nos Etats Membres, vous aurez la possibilité de mieux vous connaître, de mieux vous comprendre, et d'asseoir sur des bases solides la coopération de toute la communauté africaine. Notre Secrétariat se tient bien entendu à votre disposition, mais la conduite du débat et les conclusions auxquelles il aboutira ne relèvent que de vous.

Pour sa part, la FAO va suivre avec une extrême attention le cours de vos délibérations et les recommandations que vous adopterez; elle ne manquera pas d'en tenir le plus grand compte dans l'élaboration de ses futurs programmes de travail. Nous savons que l'Afrique attend de nous des efforts redoublés; nous sommes prêts à les fournir pour vous aider. Nous savons aussi que les gouvernants et les peuples africains sont fermement résolus à prendre en main leur destinée.

Oui, ce continent est en proie à de cruelles épreuves et à des difficultés sans nombre. Mais il n'est pas sans armes pour les affronter. Pour fragiles qu'elles soient, ses ressources naturelles constituent un patrimoine infiniment précieux. Un regain du sens de la solidarité semble s'amorcer dans

la communauté internationale, surtout à l'égard de l'Afrique. Mais, plus encore, l'Afrique est riche de ses ressources humaines, de ses fils et de ses filles, de leur vitalité, de leur courage, de leur ingéniosité, et surtout de leur coeur. C'est là notre plus solide raison d'espérer en un avenir meilleur. C'est là aussi ce qui donne leur plein sens aux vœux que je forme très chaleureusement pour le succès de votre Conférence.

Je vous remercie.

